

Offenont

Réalités

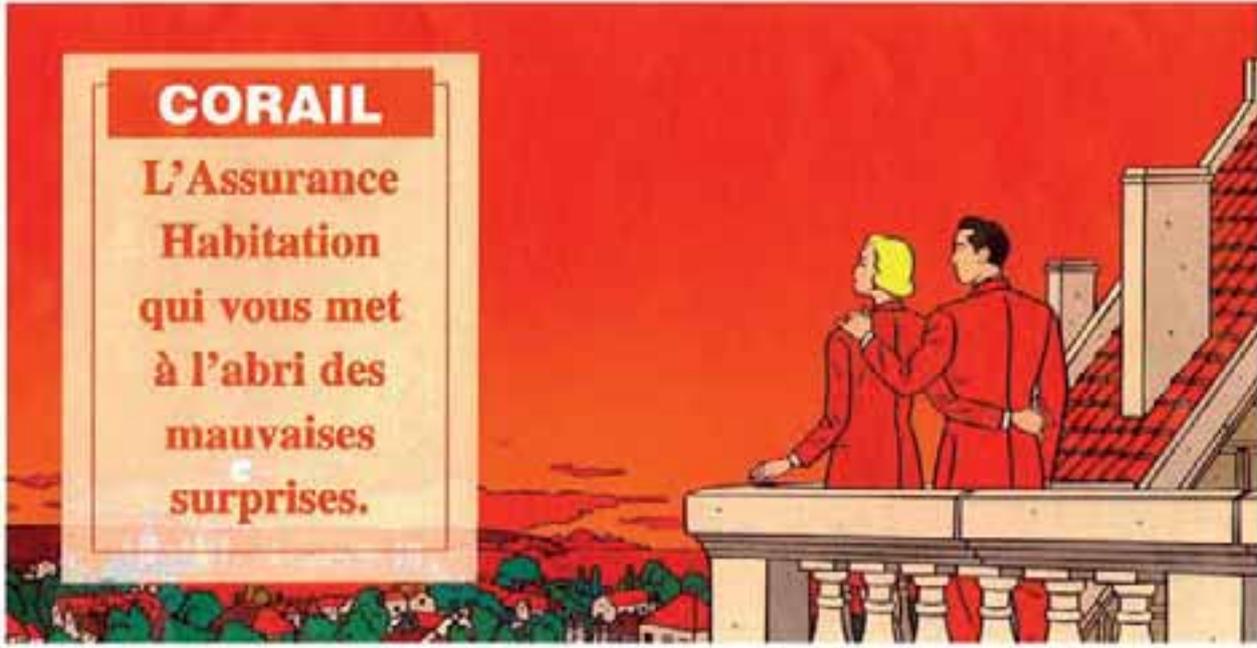


1999



ELITE

Eco ou Confort
votre
Assurance
Automobile
à la carte



CORAIL

L'Assurance
Habitation
qui vous met
à l'abri des
mauvaises
surprises.

La Bancassurance

Crédit Mutuel Belfort Centre
1, Place de la République
90000 BELFORT
Tél. 03 84 57 34 00

Crédit Mutuel Belfort Vosges
103, Av. Jean Jaurès - BP 04
90001 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 46 63 00

Crédit Mutuel Valdoie
22, Rue Carnot
90300 VALDOIE
Tél. 03 84 36 62 00

SOMMAIRE

■ Le mot du Maire	3 à 5
■ Le mot du directeur de publication	6
■ Résultats élections européennes	8
■ Manifestations - Animations :	9 à 16
- Le maquis du Chérumont	
- Anniversaire de la Libération de Bellort	
- Salon du salé-sucré	
- Noël à Offemont	
- Marché de Pâques	
- Voeux du maire	
- Appel du 18 juin	
■ Environnement	17 à 19
- Communiqué du DAB	
- Bilan forestier communal ONF	
- Bilan du tri sélectif	
■ Urbanisme : révision du plan d'occupation des sols - plan de zonage	21 à 25
■ Affaires sociales	26 à 29
- Inauguration du PAS Nord	
- Forum retraite	
- Atelier mémoire	
- Atelier équilibre	
- Journée «emplois - mode d'emploi»	
- Forum parents	
- Hommage à Alice Abützer	
■ Etat-civil	30 à 31
■ Sécurité	32 à 34
- La police de proximité	
- Information sécurité	
■ Patrimoine : Offemont gallo-romain	35 à 36
■ Travaux	37 à 43
- La MIEL : c'est parti	
- Rénovation du groupe scolaire Macé	
- Gros plan sur les ateliers municipaux	
- Un emploi-jeune dans la Commune	
- Quartier Casernes : réunion publique (projet d'aménagement d'une aire de jeux)	
- Réhabilitation du quartier Ganghoffer	
■ Affaires scolaires	44 à 46
- Clas Jean Macé	
- Guillevic à l'école du Centre (printemps des poètes)	
- Poème avec prénoms	
- Parlement des enfants	
■ Communiqué médiathèque de Vétrigne	45
■ Sports	47 à 48
- Le club de pétanque	
- La société de tir de la Miotte	

OFFEMONT RÉALITÉS

Ont participé à la rédaction
de ce bulletin :

Mme BOUVIER,
Mme CHAUVIN, Mme DEDIER,
M. DUBOIS, M. NAAS,
M. ROSSI, M. SCHERRER,
M. SCHRÖLL, Mme HAEGELEN.

Directeur de la publication :

P. NAAS
Publicité : s'adresser en
mairie - Tél. 03 84 26 01 49

Le présent numéro est tiré à
1000 exemplaires par
l'imprimerie Schraag -
Valdoie.

Diffusion gratuite -
reproduction interdite.
Dépôt légal n° 54/99

Bulletin Municipal d'Informations
Mairie - 90300 OFFEMONT

blancolor
**Midi
couleurs**

PEINTURES - PAPIERS PEINTS - REVÊTEMENTS TEXTILES ET SOLS
OUTILLAGE SPÉCIALISÉ

Claude TRÉBAULT
Gérant

Agence de Mulhouse : 96, route de Betton 68000 MULHOUSE - Tél. 03 89 42 17 42
Siège social : 17, rue de Turenne 90300 VALDOIE - Tél. 03 84 58 15 73 - Fax 03 84 26 66 58



René RUST SA

23, rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 58 54 00
Fax 03 84 58 54 19

**CHAUDRONNERIE
TÔLERIE
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE**

**RÉSERVOIRS À PRESSION AGRÉÉS SNCF
DÉCOUPAGE LASER
GALVANISATION À CHAUD**

LA BIGOUDERIE

PATRICIA

COIFFURE MIXTE



rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 28 19

S.A. CUNCHON

FRÈRES



Peinture, papiers peints,
revêtements sols et murs,
plâtrerie, vitrerie, étanchéité
et ravalement de façades, sablage,
Isolation intérieure et extérieure.

**106, rue A. Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 04 02 - Fax 03 84 26 56 17**

Daniel JARDON

**CARROSSERIE
PEINTURE
AUTOMOBILE**

**20, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 35 30**



Le mot du maire

Débat d'orientation budgétaire

Ayant choisi, en accord avec mon équipe, de consacrer le mot du Maire à la communication financière, j'ai le sentiment de ne pas avoir choisi la facilité car il s'agit d'un exercice qui a la réputation d'être particulièrement rébarbatif. Mais, avec les finances, nous sommes au coeur même de l'action communale, de ses possibilités, de ses limites, et bien vous informer sur le sujet, c'est vous donner les moyens de comprendre, et le moment venu, de choisir.

Chaque année, je présente au Conseil municipal, dans les deux mois qui précèdent l'examen du budget primitif, les orientations budgétaires de la Commune pour l'année, et je demande aux élus d'en débattre. Cet échange de vues est essentiel pour faire vivre la démocratie puisqu'il doit permettre au Conseil municipal de discuter des choix qui détermineront les priorités du budget primitif, et d'être informé de la situation financière de la Commune.

Les projets pour l'année 1999 sont aussi nombreux qu'ambitieux ; pour les réaliser, ont été inscrits au budget les sommes suivantes :

- 7 000 000 ont été inscrits pour la **MIEL*** en 1999 (Offemont Village) ; 3 120 987,92 francs avaient déjà été inscrits en 1998, mais seulement 583 000 francs avaient été dépensés.

- 580 000 francs pour l'**aménagement en parking et espaces verts de la place située devant le P.A.S. Nord Territoire** (quartier Ganghoffer). Cette opération achèvera la restructuration du quartier, pour laquelle la Commune, le Conseil général et l'OPDHLM ont déjà investi 2 400 000 francs.

- 555 000 francs consacrés aux **espaces extérieurs de la salle polyvalente** (quartier Arsot) ; 1 800 000 francs ont déjà été inscrits et partiellement réalisés pour les aménagements intérieurs.

- 95 000 francs pour le **ravalement de la façade de cette même salle**.

- 250 000 francs pour la **réalisation d'une plate-forme pour jeux de ballon et la réhabilitation de l'espace de jeux des Casernes**.

- 90 000 francs pour le **parc à vélos qui sera situé devant l'Ecole du Centre**.

- 250 000 francs pour le **chauffage de l'Ecole Jean Macé** (quartier Arsot).

Sont encore prévus en 1999 :

- l'achat de **tables et chaises «informatique» pour les écoles**, l'achat de tables et chaises pour la salle polyvalente de l'Arsot, l'acquisition d'un photocopieur pour la Mairie, le remplacement de la chaudière de la Mairie, le remplacement des chaudières des logements du Martinet, la réalisation de l'étanchéité des logements Jean

Macé, une participation à la réfection des courts de tennis, **la mise en lumière de l'Eglise de novembre à février.**

Je vous rappelle, par ailleurs, l'intérêt que nous portons à **la politique «animation»** de la Commune (le rond-point, pour ne citer que lui, est devenu l'un des «monuments» les plus visités du Territoire), **aux associations** qui font vivre la ville au quotidien et qui bénéficient de larges subventions communales, au **fleurissement de la Commune** : nous poursuivons notamment, dès cet automne, nos plantations le long de la piste cyclable (**rhododendrons**), et sur les talus de la ZAC du Ballon (**genêts**). Enfin, dès la fin de l'année, un effort particulier sera fait en faveur du fleurissement du quartier Ganghoffer. L'action sociale nous mobilise tous et les initiatives du CCAS (atelier mémoire, atelier équilibre) sont fortement soutenues par la Commune.

Pour la plupart de ces dossiers, nous avons obtenu les **subventions sollicitées** : **le financement du garage à vélos sera assuré pour partie par une subvention, de même que l'espace de jeux des casernes, le parking Ganghoffer, l'aménagement de la salle polyvalente de l'Arsoit, la MIEL.** Des demandes adressées à l'Etat dans le cadre du Contrat de ville ont également reçu une réponse positive. Nous sommes en attente d'autres réponses : la plupart de ces dossiers semblent bien engagés.

Toutes ces réalisations se font sans douleur pour les finances communales puisque **la dette d'Offemont est à l'heure actuelle inférieure à 5 millions de francs quand toutes les communes de taille identique ont une dette qui caracole aux alentours des 25 à 30 millions de francs.** Un million de francs a été emprunté de 1995 à 1999, et 4 millions de francs le seront cette année pour permettre le financement de la MIEL. Ce qui portera notre dette à 9 millions de francs : les finances communales ont donc une santé de fer !

D'ailleurs, parlons un peu de la situation financière de la Commune : **nous avons clairement arrêté le choix, dès notre élec-**

tion, de faire porter nos efforts en direction des catégories sociales les moins favorisées. Il s'agissait d'une décision politique qui nous a amenés à privilégier les locataires plutôt que les propriétaires.

Il est, à ce propos, intéressant de constater que :

- la part de la taxe d'habitation, qui est acquittée par tous les ménages, locataires et propriétaires, dans les recettes fiscales est passée de 43,47 % en 1994 à 33,56 % en 1998, et que, dans le même temps, la part de la taxe professionnelle est passée de 29,18 % à 38,52 %.

- la part du foncier bâti est restée, quant à elle, à peu près stable.

Ces résultats sont ceux que nous voulions atteindre : restructurer totalement les parts respectives de chacune des quatre taxes afin que l'effort fiscal ne pèse plus d'abord et surtout sur les ménages, qui sont souvent des locataires et qui paient la taxe d'habitation, mais pèse au premier chef, sur les propriétaires (qui acquittent le foncier bâti) et sur les entreprises (qui doivent notamment régler la taxe professionnelle). Nous pensons poursuivre cet effort jusqu'en 2001 **sans toutefois augmenter les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle d'un pourcentage supérieur à celui de l'indice prévisionnel d'évolution des prix à la consommation.**

Mais la suppression de l'exonération du foncier bâti pour les nouveaux propriétaires sera proposée au vote du conseil municipal de telle sorte que la part du foncier bâti (acquitté, je vous le rappelle par les seuls propriétaires, à l'exclusion des locataires) dans la structure des taux augmente, et la part de la taxe d'habitation fléchisse.

Preuve que les fonds recueillis par la Commune auprès des ménages locataires et propriétaires, et des entreprises, ont été sainement gérés, **les recettes de fonctionnement ont depuis 1994 augmenté d'environ 3 millions de francs, alors que, pendant cette même période, nos dépenses de fonctionnement n'ont augmenté que**

de 1,4 million de francs. Notre capacité courante de financement (recettes de fonctionnement moins dépenses de fonctionnement) s'est donc très sensiblement accrue. Parallèlement, **les intérêts de la dette ont considérablement diminué, puisque nous avons renégocié celle-ci en remboursant plus de 3 millions de francs** empruntés à des taux d'intérêts très élevés dans les années 90, si bien que notre épargne brute (capacité courante de financement moins les intérêts de la dette) a progressé dans des proportions importantes, et notre épargne nette (épargne brute moins le remboursement du capital de la dette) également : l'amortissement de la dette diminue lui aussi du fait des remboursements anticipés. Notre total de ressources propres a donc connu une augmentation constante en dépit de l'ampleur des réalisations faites depuis 4 ans. Aussi, pouvons-nous aborder la réalisation des grands équipements que sont la MIEL, et probablement ensuite le gymnase, sans inquiétude.

La politique volontariste et courageuse que la très grande majorité des élus a accepté de mener, en votant les deux premières années les augmentations d'impôts néces-

saires, et en acceptant chaque année, d'inscrire au budget tous les crédits utiles pour réaliser le programme sur lequel ils s'étaient engagés, nous permet de dresser aujourd'hui un bilan tout à fait satisfaisant, en termes financiers, et en termes de réalisations.

En conclusion, je dirai que ce programme est équilibré car il n'oublie aucun quartier : qu'il s'agisse de l'ancien village, du quartier des Casernes, du quartier Ganghoffer, ou du quartier de l'Arsot, chaque secteur est abondé.

On peut considérer que la rénovation des quartiers Ganghoffer et des Casernes sera pratiquement achevée cette année.

Les deux grands chantiers de la fin de ce mandat seront donc l'aménagement du quartier de l'Arsot dès l'an 2000 et l'achèvement de la MIEL cette même année.

Quand nous aurons mené à bien ces deux derniers chantiers, nous pourrons considérer que nous avons honoré les promesses que nous avons faites en 1995.

*MIEL : Maison Intercommunale de l'Enfance et des Loisirs regroupant une salle polyvalente, des locaux pour les associations et un espace enfance.

HOUZE
SA

COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ ZINGUERIE

43, rue des maquisards - OFFEMONT

Tél. 03 84 26 03 10

Le mot du directeur de publication

Voici un nouvel «Offemont Réalités». Comme chaque année celui-ci se veut le reflet des activités de la Commune. 1999 n'échappe pas à la règle. Vous y trouverez bilans et projets de l'équipe animation et du CCAS, d'autres informations plus pratiques également. Les cérémonies coutumières y sont évoquées. Cette année est aussi celle du démarrage de grands chantiers pour notre ville –je pense à la MIEL en particulier– et celle de l'aboutissement d'autres projets.

OFFEMONT est depuis quelques années déjà une Commune en mutation.

Votre bulletin municipal présente dans cette édition un visage peut-être un peu plus sérieux qu'à l'accoutumée. La lecture du débat d'orientation budgétaire est certes un exercice qui peut paraître rébarbatif mais il est indispensable à la bonne compréhension de l'usage que fait l'équipe municipale de l'effort fiscal de chacun d'entre vous.

Comme cela vous avait été annoncé dans le précédent 4 pages, la révision du plan d'occupation des sols arrive à son terme. La double page centrale du bulletin vous présente le plan de zonage tel que la commission et l'enquête publique l'ont entériné.

Les travaux sont également évoqués dans ces pages. Ceux-ci sont de grande ampleur menés en partenariat avec le Conseil général et l'office HLM : la fin de la traversée cyclable de la commune, la réhabilitation du quartier Ganghoffer...

Parler travaux sera également pour nous l'occasion de vous présenter l'équipe des ateliers municipaux, ces gens que vous croisez sans cesse mais que vous ne connaissez peut-être pas.

Dans le domaine du sport, nous restons également au niveau du gros plan. Vous ferez ainsi la connaissance des pétanquistes offemontois, club plein d'ambitions qui regroupe en son sein de véritables champions.

Une nouveauté, une colonne agenda qui figure en fin des pages bilans animation et qui présente les manifestations qui auront lieu fin 1999 et début 2000.

Puisque nous évoquons l'aube du troisième millénaire, je ne puis que conclure sur une note d'avenir, qui sera porteuse de projets plus nombreux encore pour notre Commune et par conséquent pour votre qualité de vie.

TOUS CHAUFFAGES
(Gaz, Fuel, etc.)

ENTRETIEN - SANITAIRE

**Jacques
HOSSELET**

16, rue des Eygras 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 07 86

 **HONDA**

Le futur en mouvement

Patrick KONECNY

*Concessionnaire
HONDA/MITSUBISHI*

2, rue de Belfort 90800 BAVILLIERS
Tél. 03 84 28 92 50 - Fax 03 84 54 01 56

RESTAURANT



Salle pour :
• séminaires
• banquets
• mariages

*Carte traiteur
toute l'année*



Logis de France

53, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 65 66 - Fax 03 84 26 18 50



**PAVILLONS
BELVIL**

3333

Construction traditionnelles
et contemporaines
personnalisées

1, rue Général de Gaulle
90400 DANJOUTIN
Tél. 03 84 28 24 04

C. CHAUDY, Maître d'œuvre Couv. APE 7701 - SIRET 778 702 819 00043



Votre fleuriste
Côté Fleurs

7, rue Aristide Briand 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 15 98

TOUTES COMPOSITIONS FLORALES

*Baptême, Communion, Catalogue mariage
Funéraire : Gerbes naturelles ou tergal
plaques céramique - granit*

LIVRAISON À DOMICILE

SERVICE TRANSMISSION FLORALE "TRANSÉLITE"

Ouvert le dimanche matin

**ENTREPRISE TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS**

Jean-Pierre REGNARD

2, rue de la Gare 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 03 77

CNDP LACHAPELLE-SUR-ROUGE-MONT 11510340 - SIRET 330 042 094 00012

Résultats élections européennes du 13 juin 99 à Offemont

	Nombre de voix
Liste « Combat pour l'emploi » conduite par M. Pierre LARROUTUROU	22
Liste « Européens d'accord Français d'abord, Megret l'avenir » conduite par M. Bruno MEGRET	66
Liste « Moins d'impôts maintenant » conduite par M. Nicolas MIGUET	30
Liste « Construisons notre Europe » conduite par M. François HOLLANDE	306
Liste « Politique de vie pour l'Europe » conduite par M. Christian COTTEN	0
Liste « Vive le fédéralisme » conduite par M. Jean-Philippe ALLENBACH	0
« Liste du Parti Humaniste » conduite par M ^{me} Marie-Laurence CHANUT-SAPIN	0
Liste « Avec l'Europe prenons une France d'avance » conduite par M. BAYROU	64
Liste « Ecologie le choix de la vie, liste présentée par le mouvement écologiste indépendant » conduite par M. Antoine WAECHTER	27
« Liste de la ligue nationaliste » conduite par M. Guy GUERRIN	0
Liste « L.E.P.E.N. - Front National avec Jean-Marie LE PEN pour une France libre, changeons d'Europe » conduite par M. Jean-Marie LE PEN	96
Liste « L'Union pour l'Europe, l'opposition unie avec le RPR et démocratie libérale » conduite par M. Nicolas SARKOZY	128
Liste « Bouge l'Europe » conduite par M. HUE	61
« Liste du parti de la loi naturelle » conduite par M. Benoît FRAPPE	0
Liste C.P.N.T. « Chasse, pêche, nature, traditions » conduite par M. SAINT-JOSSE	28
« Liste présentée par Lutte Ouvrière et la ligue communiste révolutionnaire » conduite par M ^{me} Arlette LAGUILLER	58
Liste « 97.2 MI OU, MI MWEN » conduite par M. Joseph JOS	0
Liste « Rassemblement pour la France et l'indépendance de l'Europe » conduite par M. Charles PASQUA	105
« Liste vivant énergie France » conduite par M. Gérard MAUDRUX	7
Liste « L'écologie, les Verts, Daniel COHN-BENDIT et Dominique VOYNET » conduite par M. Daniel COHN-BENDIT	93
TOTAL	1091



Manifestations Animations

La commune, en partenariat avec le Souvenir français, a participé au financement du ravalement de la plaque sur laquelle figurent les noms des martyrs.

LE MAQUIS DU CHÉRIMONT



Dépôt de la gerbe par M^{me} le Maire et M. le Préfet.



Cette année, chaque personne présente a déposé sur la stèle une petite bougie.

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION



De nombreuses personnalités présentes pour la cérémonie de l'anniversaire de la libération de Belfort. Les combats furent rudes au carrefour du Martinet.



Pompiers d'Offemont et anciens combattants. Le moment émouvant de la sonnerie aux morts.



Les jeunes sapeurs-pompiers.

DE BELFORT

Remise des Médailles de la Famille française
à M^{me} Drici, M^{me} Bechet et M^{me} Choffard en juin
1998 et à M^{me} Mermet en juin 1999.

Félicitations à toutes quatre.



M^{me} Mermet



M^{me} Bechet

M^{me} Choffard



M^{me} Drici



SALON SALÉ SUCRÉ

Superbe composition impressionniste. Et en plus on peut la manger autrement qu'avec les yeux.

Allez les gourmets et les gourmands !



La procession de Carnaval.



*L'affluence pour le
marché de Pâques.*

NOËL A OFFEMONT



*Arbre de Noël
des enfants de l'école
Jean Macé :
clown blanc et clowns gais.*

*Noël des enfants
du personnel :
l'émerveillement.*



VOEUX DU MAIRE



Les vœux du Maire. Un public de plus en plus nombreux.

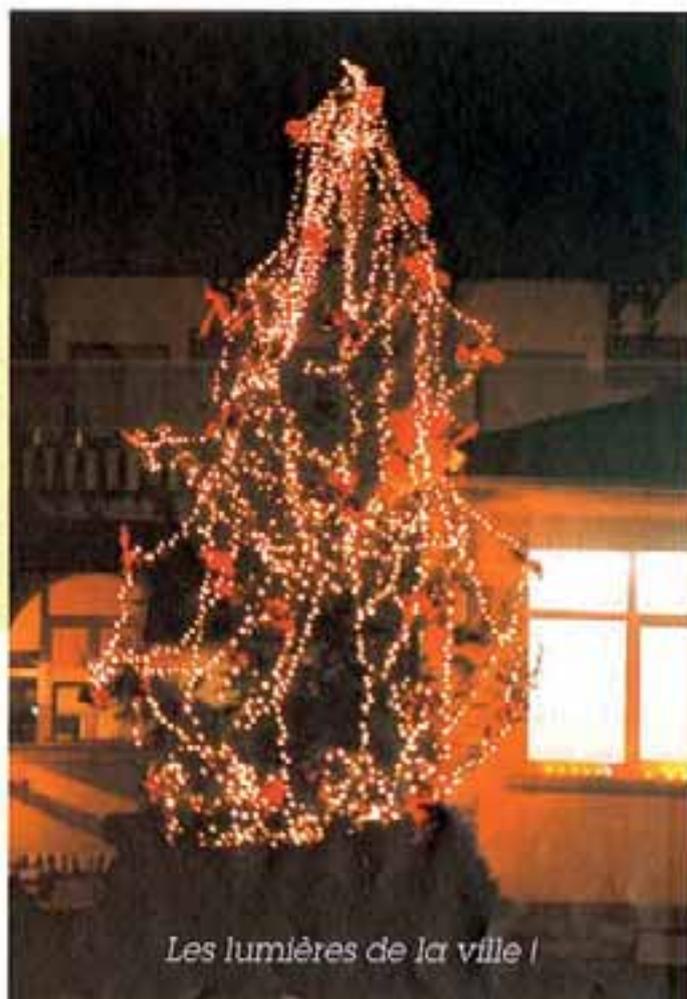
*Des lauréats qui participent
à la mise en beauté des quartiers
des Casernes et de l'Arsoit.*



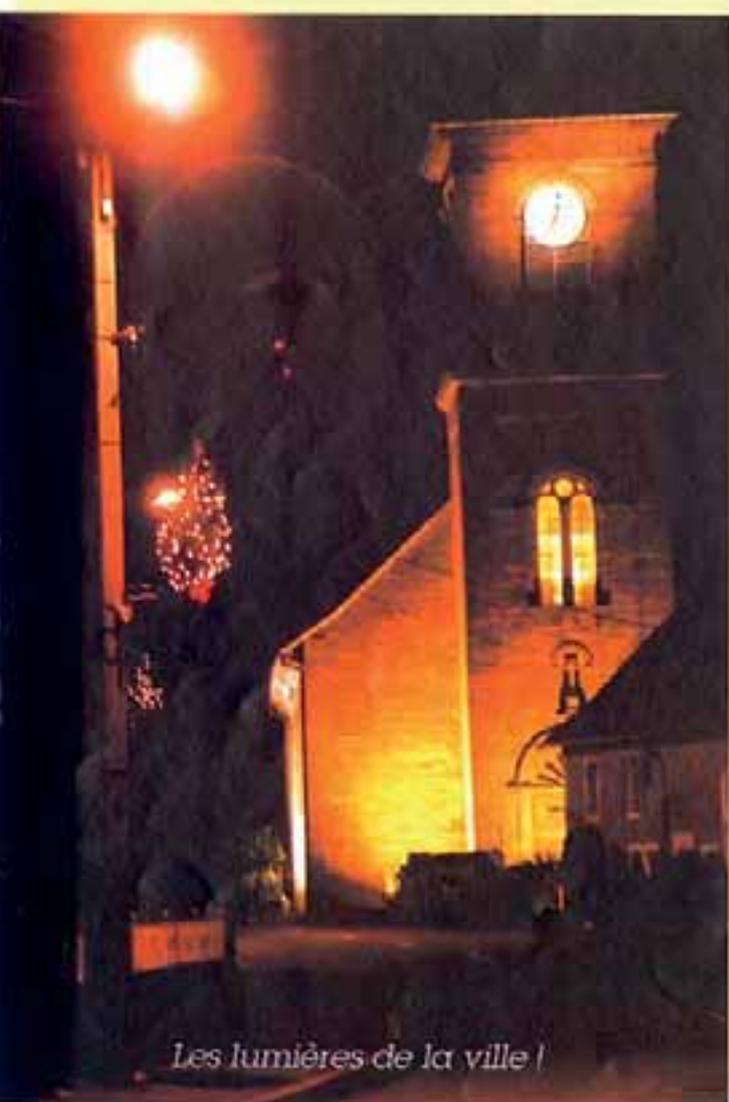
*Plaisir d'offrir.
... joie de recevoir.*



*Fête de la Musique :
la chorale des Canton'niers !*



Les lumières de la ville !



Les lumières de la ville !

AGENDA 1999 - 2000

- **Feux de la Saint Jean** : Samedi 26 juin 1999 (Miotte).
- **Exposition Nature et Environnement et visites sur sites** : du Samedi 18 septembre au dimanche 26 septembre 1999.
- **Marche du Canton** : Dimanche 26 septembre 1999.
- **Repas des Anciens avec inauguration de l'exposition «souvenirs-souvenirs»** : Vendredi 10 décembre 1999.
- **Saint-Nicolas dans les rues** : Samedi 11 décembre 1999.
- **Salon du «salé - sucré»** : Dimanche 12 décembre 1999.
- **Fête de la lumière** : Dimanche 12 décembre à 20 heures.
- **Marché de Pâques** : Dimanche 16 avril 2000.



L'APPEL DU 18 JUIN 1940

Le 18 Juin, les édifices publics de la Commune sont pavés aux couleurs françaises pour commémorer l'appel du 18 Juin 1940.

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement.

Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire Britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrons vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre, et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

GÉNÉRAL DE GAULLE

Environnement

COMMUNICATION DU DISTRICT EN FAVEUR DU RECYCLAGE DES DÉCHETS

■ Nos déchets nous envahissent

Le volume de nos déchets augmente sans cesse et les problèmes liés à leur traitement sont de plus en plus importants. Un individu dans le District produit chaque jour 1 kg d'ordures ménagères soit 365 kg par an. Ce sont près de 30 000 tonnes qui sont collectées chaque année.

■ Nos déchets coûtent cher

Une tonne de déchets ménagers collectée et traitée coûte près de 700 F et coûtera à l'avenir de plus en plus cher. Pour freiner cette tendance, le District a mis en place la collecte sélective et le recyclage de certains déchets. Chaque citoyen peut s'impliquer personnellement dans cette collecte.

■ Nous pouvons recycler nos déchets verts

25 % du contenu de notre poubelle est composé de déchets organiques (épluchures de fruits et de légumes...) et végétaux (tonte, taille...) qui sont facilement et naturellement recyclables. Il suffit pour cela de les composter, c'est-à-dire de les transformer en un compost sain, bénéfique pour le potager, les fleurs, les arbres...

■ Qui peut faire du compost et comment ?

Le compostage individuel s'adresse aux ménages en habitat individuel possédant un jardin. Si le compost peut se faire naturellement à l'air libre (ce qui peut, dans

certain cas, créer des nuisances), le district vous propose d'acquérir un thermo composteur qui, sans manipulation, accélère le processus naturel (4 mois). Pratique par son format (86 cm de haut, 80 cm de diamètre), esthétique et d'une contenance de 280 litres, il digère 600 kg de déchets par an et restitue 40 kg de compost par an.

■ Prix et subvention

L'action du District et sa participation conjuguées à celle de l'ADEME ont permis de réduire sensiblement le coût d'achat du thermo composteur. Ce qui vous permet d'acquérir un appareil pour la modique somme de 150 F.

■ Comment acquérir un composteur ?

Il vous suffit de le commander au District. N'envoyez ni chèque, ni argent. Vous ne réglerez qu'au vu d'une facture qui sera établie ultérieurement. Il ne sera remis qu'un seul appareil par foyer et seules les 500 premières commandes arrivées au District seront honorées en 1999.



BILAN COLLECTE SÉLECTIVE

Lieux	1 ^{er} trimestre 99			2 ^{ème} trimestre 99		
	Papier	Plastique	Verre	Papier	Plastique	Verre
Parking poste	7 200	500		1200	140	
Rue Renoir	1 400	150		360	20	
Rue Moulin	4 000	400		400	50	
Total/Tonnes	12,60	1,05	28			

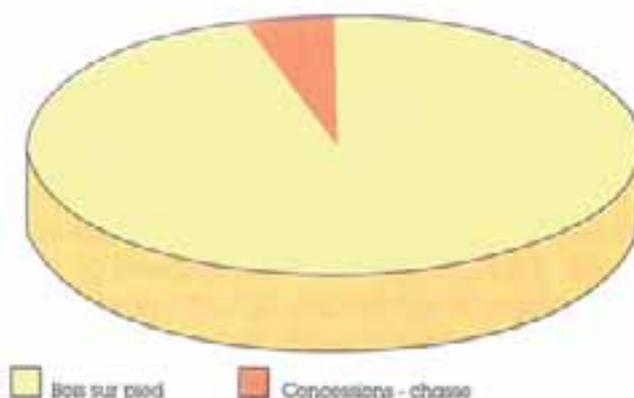
1 ^{er} trimestre 1999	
Ensemble des communes	
Verre	524 T
Papier	247 T
Plastique	22 T

BILAN FORESTIER COMMUNAL (ONF)

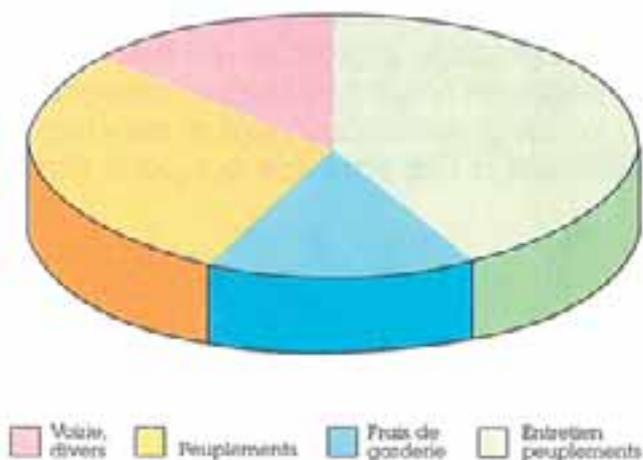
■ Bilan financier de l'année écoulée

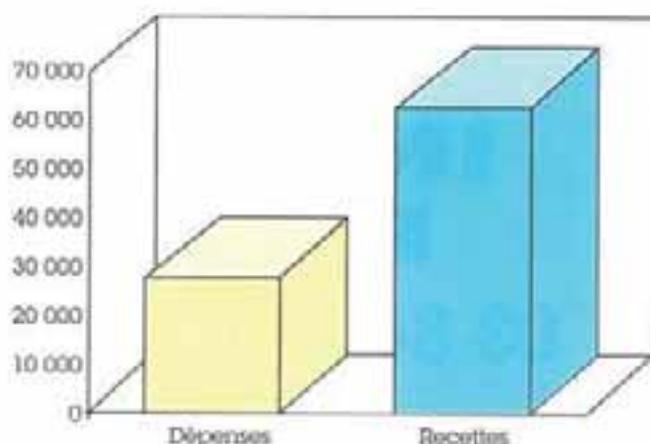
Surface de la forêt : 82 ha

Détail des recettes	Total (F)	F/ha
Fonctionnement	62 515	762
(1) Bois sur pied	59 719	728
(1) Bois façonnés		
Menus produits		
(2) Délivrance		
(3) Concessions - chasse	2 796	34
	62 515	762



Détail des dépenses	Total (F)	F/ha
Fonctionnement	16 000	195
(4) Entretien peuplements	12 000	146
Entretien voirie, divers		
(5) Frais d'exploitation		
(6) Frais de garderie	4 000	49
Investissements	12 150	148
(7) Peuplements	8 400	102
Voirie divers	3 750	46
	28 150	343





	Total (F)	F/ha
Dépenses	28 150	343
Recettes	62 515	762
Bilan	34365	
Aides		
Bilan avec aides	34 365	

- 1) Ventes par adjudications, appels d'offres et ventes amiables.
- 2) Élimination signée du Maire et entrant dans le calcul des frais de garderie.
- 3) Pour la chasse : quote-part de location de chasse afférente à la forêt bénéficiant du régime forestier.
- 4) Travaux sur peuplements de plus de 15 ans, y compris honoraires.
- 5) Débordage et bûcheronnage des bois vendus façonnés.
- 6) Frais de garderie calculés sur les recettes de l'année précédente.
- 7) Travaux sur peuplements de moins de 15 ans, y compris honoraires.

■ Vie de la forêt durant l'année écoulée

A) Evénements généraux

Sur un plan général, l'année écoulée aura été marquée par le commencement de la mise en application du nouvel aménagement forestier.

B) Martelage, coupes et commercialisation

En application du plan d'aménagement forestier approuvé par la Commune pour la période 1997-2011, les martelages ont concerné les parcelles 25 à 31.

C) Travaux

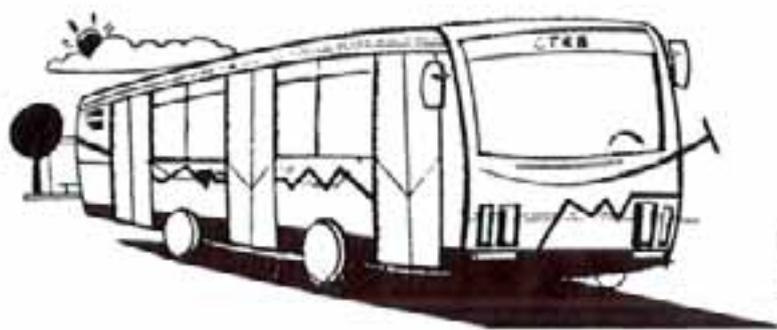
Suite au programme approuvé par la Commune, les principaux travaux ont concerné :

- un important effort de dégagement des semis et plantations qui a porté sur la parcelle 11 ;
- mise en place du parcellaire dans la nouvelle surface bénéficiant du régime forestier ;
- mise en place de cloisonnement d'exploitation dans les parcelles 25 à 31.

D) Divers

Le plan de chasse chevreuil a été fixé à 8 animaux et partiellement réalisé (7 tirés). Il faut noter la fréquente présence d'ordures dans les différents massifs.





**INFOS
BUS**
03 84 21 08 08



LE TRANSPORT DU TERRITOIRE

Michel VIARD
ARTISAN PLÂTRIER

10, rue de la Rosemontoise 90300 OFFEMONT
☎ 03 84 26 29 58



Pour tous vos problèmes

MOUGENOT
TRAITEUR

76, Avenue Jean Jaurès 90000 BELFORT
Tél. 03 84 21 45 15



Mécanique Générale Offemontoise

LEPAUL

SA au capital de 250 000 F

B.P. 325 - ZAC du Ballon - 90300 OFFEMONT
Tél. 03 84 26 01 30 - Télécopie 03 84 26 21 15

RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

1 Historique du plan d'occupation des sols

La commune d'Offémont est dotée d'un P.O.S. depuis le 22 février 1986.

Le P.O.S. a été modifié à plusieurs reprises :

- le 17 octobre 1987,

- le 22 novembre 1990 (révision),

- le 23 janvier 1995.

La présente révision a été décidée par délibération en date du 13 mars 1996.

2 Les objectifs de la révision du plan d'occupation des sols

La présente révision a pour objectif :

- **D'ADAPTER** le nouveau P.O.S. aux objectifs communaux en :

- augmentant les possibilités d'urbanisation à court et moyen terme, en créant de nouvelles zones NA qui accroissent les capacités d'accueil, en favorisant la construction de logements collectifs et d'équipements publics et de services à la population ;

- renforçant l'unité urbaine par une densification des zones bâties, tout en préservant les espaces verts remarquables existant dans ces zones ;

- améliorant les circulations douces à l'intérieur de la Commune et les liaisons (piétons, cyclistes) avec les circuits existant sur l'agglomération (Etang des Forges, zone de loisirs, secteur du Champ de Mars, Miotte...);

- confortant les zones d'activités existantes, elles font l'objet d'une harmonisation du zonage ;

- protégeant les espaces naturels (bois, zones agricoles, zones humides et pcrysta-

gères...), ils font l'objet d'une protection et d'une mise en valeur mieux affirmées.

- **D'INCLURE** dans le P.O.S. une étude d'environnement conformément à l'obligation réglementaire pour toute élaboration ou révision.

- **DE METTRE** à jour un certain nombre de données traduites dans les documents de «servitudes d'utilité publique», de plans des réseaux d'eau potable et d'assainissement et de prise en compte des contraintes liées au passage des canalisations d'eau et d'assainissement (document pour information établi par le District de l'Agglomération Belfortaine permettant de localiser les canalisations existantes sur les propriétés privées ayant fait l'objet de conventions ou d'accords à l'amiable).

- **D'INTÉGRER** les données actualisées concernant notamment la prise en compte des vestiges archéologiques, des zones déclarées inondables ou des espaces naturels sensibles à préserver dans le document révisé.

3 Division du territoire en zones

Le territoire couvert par le P.O.S. comprend :

3.1 - Les zones urbaines

- **La zone UA** qui est la zone centrale constituée de constructions anciennes, elle est réservée à l'habitation, aux activités commerciales, aux bureaux, etc... ainsi qu'aux équipements d'intérêt général ;
- **la zone UB** d'habitat collectif et d'activités ou équipements compatibles avec l'habitat ;
- **la zone UC** d'habitat pavillonnaire, d'équipements, services et activités compatibles avec l'habitat ;
- **les zones UE** à vocation d'activités artisanales, industrielles et commerciales.

3.2 - Les zones naturelles

peu ou non équipées, auxquelles s'appliquent les dispositions du titre 3, ce sont :

- **les zones NA** d'urbanisation future avec des vocations particulières par secteur.
 - **NAa** : zones d'habitat à aménager suivant un projet d'ensemble pouvant être réalisé par tranches ;
 - **NAb** : zone d'habitat qui s'urbanisera après modification du P.O.S. ;
 - **NAL** : zones de loisirs spécifiques, à vocation de sports, loisirs, camping, etc...

Ces secteurs pourront s'urbaniser en respectant un schéma d'aménagement global et cohérent.

- **Les zones NC** regroupant les terres agricoles, dont la vocation est confirmée.
- **Les zones ND**, zones de protection :
 - du paysage (berges boisées, vallées humides),
 - des espaces boisés (classés à conserver et à protéger),
 - et des espaces naturels sensibles à protéger.
- **NDp** : secteurs de grande sensibilité paysagère,
- **NDI** : espaces naturels réservés à des aménagements légers de loisirs, détente (cheminements piétons, cyclables, aires de détente, relais de promenade, etc...)
- **NDm** : espaces boisés, propriétés de l'Armée, réservés aux manœuvres militaires.

3.3 - Les emplacements réservés

aux voies, ouvrages et équipements publics, aux installations d'intérêt général sont énumérés au titre IV du présent règlement : «liste des emplacements réservés».

3.4 - Les espaces boisés classés

à conserver et à créer figurent aux plans de zonage sous un quadrillage spécifique, ils sont protégés au titre des articles R.130-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

4 Consulter un plan d'occupation des sols

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'acheter un terrain, un propriétaire (ou futur) a tout intérêt à consulter, en Mairie, le P.O.S. Composé de textes et de schémas, il indique les règles d'urbanisme.

Le P.O.S. se compose de 4 documents :

4.1 - Le rapport de présentation

Il indique la politique communale en matière d'urbanisme et les perspectives d'évolution démographique, économique et

sociale. Il intègre également les politiques urbaines à caractère régional ou national.

4.2 - Le plan de zonage

C'est une carte qui localise les différents secteurs où s'appliquent les règles du P.O.S. Il fait apparaître des zones urbaines (Zone U), immédiatement constructibles, mais indique aussi les zones à urbanisation future (Zone NA) et les zones naturelles (Zones NC - ND).

Le plan indique également le tracé des voies de circulation, les emplacements destinés à recevoir des équipements collectifs, les espaces boisés classés.

4.3 - Le règlement

Il indique les prescriptions applicables aux terrains : type d'activité admis à titre prin-

cipal dans la zone (habitation, agriculture, industrie, artisanat...), accès et voirie, hauteur maximale des constructions.

Il précise le Coefficient d'Occupation du Sol (C.O.S.) qui indique au propriétaire la surface maximale de plancher qu'il a le droit de construire.

4.4 - Le cahier des prescriptions architecturales

Il définit les règles relatives à :

- l'aspect extérieur des constructions,
- l'intégration dans le site,
- l'organisation des volumes bâtis,
- l'aspect extérieur du bâti.

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

S.A.R.L. WILLIG

au capital de 150 000 Francs
79, rue Aristide Briand
90300 OFFEMONT

Tél. 03 84 26 05 50 - Fax 03 84 26 81 43

LES ENTREPRISES RECOMMANDÉES EDF

CHALEUR-ELEC



BEAUME COUVERTURE ZINGUERIE

**Bardage - Charpente
Pose de velux**



30, rue des Cerisiers 90300 OFFEMONT
Tél./fax : 03 84 26 26 38

Commune d'Offemont

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

RÉVISION

CONSULTATION DES SERVICES :	<input type="checkbox"/>
ENQUÊTE PUBLIQUE :	<input type="checkbox"/>
APPROBATION :	<input type="checkbox"/>
DATE :	

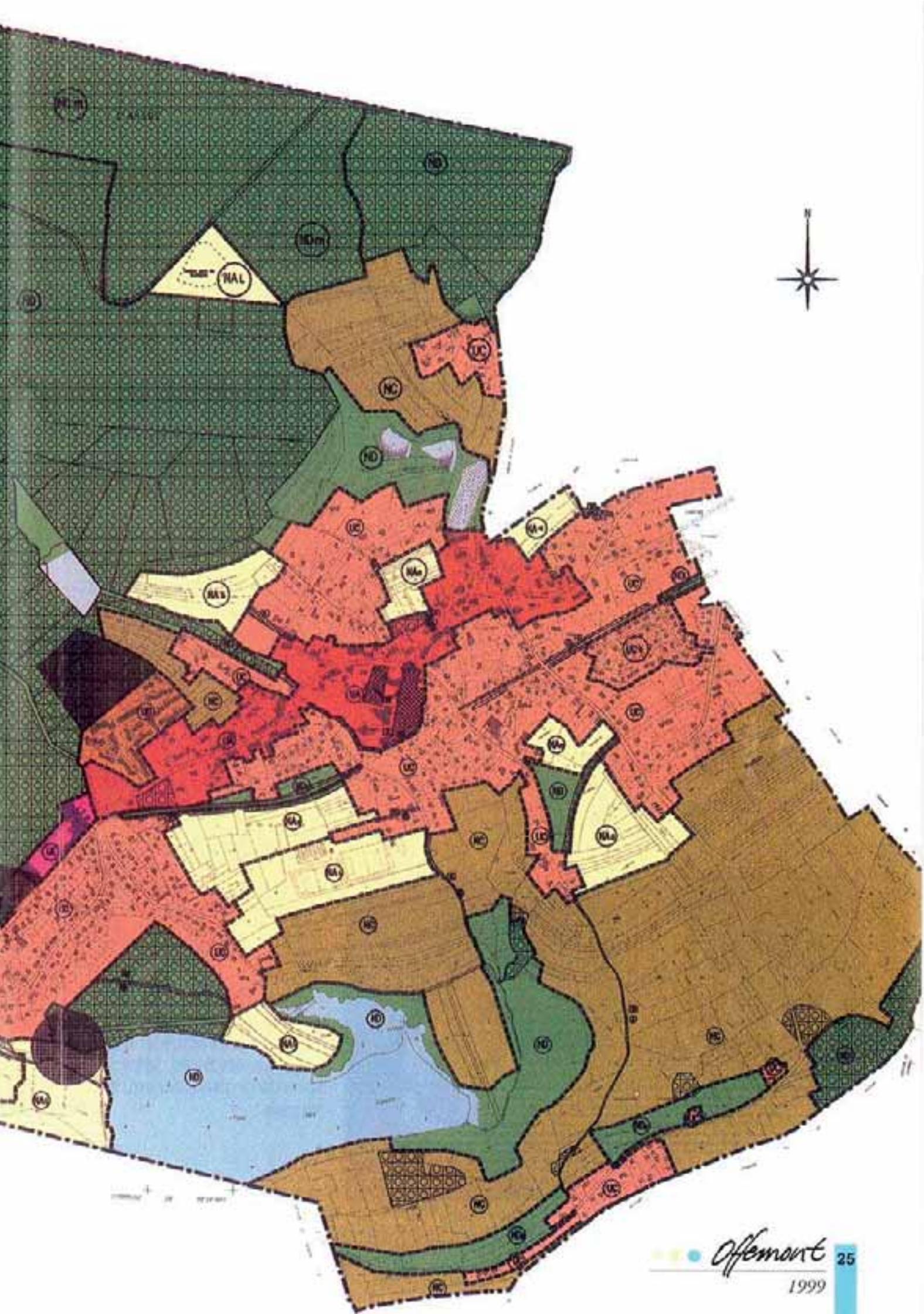


LEGENDE

— + — +	Limite de commune
— · — ·	Limite de zone
UA	Zone Urbaine (village ancien forte densité)
UB	Zone urbaine (habitat collectif)
UB L	équipements sports et loisirs
UC	Zone urbaine (habitat récent faible densité)
UE	Zone d'activités
NA	Zone d'activités
NA a	à court terme
NA b	réservé à long terme
NA L	zone de loisirs et sports
NC	Zone naturelle agricole
ND	Zone naturelle à protéger
ND L	zone de loisirs (voies cyclables, espace vert)
ND m	zone militaires
ND p	zone paysagées (fort impact visuel)
	Espace boisé Classé à conserver et à créer
	Secteur de vestiges archéologiques
	Déserts du Pays sous Voies
	Emplacement réservé
	Numéro d'ordre
	Largeur d'emprise



Plan non contractuel - Révision du POS approuvé le 28 juin.



Affaires sociales

1 INAUGURATION DU POINT ACCUEIL SOLIDARITÉ NORD TERRITOIRE :

Le P.A.S. Nord du Territoire de Belfort a été officiellement inauguré lundi 10 mai 1999 en présence notamment de Gilberte Marin-Moskovitz, députée, de Christian Proust, Président du Conseil général, de Christiane Durupt et Daniel Lanquetin, Vice-présidents du Conseil général et de nombreuses autres personnalités. Le Point Accueil Solidarité situé 3, rue Renoir à Offemont couvre les cantons de Giromagny, Offemont et Rougemont-le-Château, soit un ensemble de 28 communes.

Les locaux qui le composent, issus d'une ancienne surface commerciale acquise auprès de l'OPDHLM, offrent une fonctionnalité et une esthétique remarquables. Le coût total de l'opération se monte à 3,7 millions de francs. L'équipement mobilier à lui seul représente 250 000 F.

Le P.A.S. est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 20 personnes qui exercent leurs fonctions à temps plein ou partagent leurs activités entre deux ou plusieurs points.

La responsable, Hélène Daussy, est entourée de :

- quatre assistantes sociales polyvalentes de secteur,
- une assistante sociale fonds solidarité logement,
- une éducatrice spécialisée,
- un éducateur de prévention,
- trois agents locaux de médiation sociale,
- deux puéricultrices,
- une sage-femme,
- un psychologue,
- deux secrétaires et un secrétaire RMI,
- un personnel de service ;

Les personnes peuvent être reçues tous les après-midi de 13 h 30 à 17 h (16 h le vendredi) par une secrétaire chargée de l'accueil et une assistante sociale de permanence pour les situations d'urgence.

Par ailleurs, des rendez-vous peuvent être obtenus tout au long de la semaine soit au PAS, soit à domicile.

Les missions du P.A.S. s'exercent dans les domaines de l'enfance, la jeunesse, la famille, l'insertion sociale et professionnelle.

Dans les locaux du PAS sont installés la secrétaire et 2 conseillers de la Mission départementale chargés de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Atelier Mémoire.





*Remise de diplôme
du 8 février 1999.*

2 FORUM RETRAITE :

Organisé sous l'égide de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Bourgogne Franche-Comté les jeudi 4 et vendredi 5 mars 1999 dans la salle du

Conseil de la Mairie, ce forum a attiré 130 personnes, soit un taux de participation de plus de 66 %.

3 ATELIER MÉMOIRE : REMUE MÉNINGES

Initié en partenariat avec la Mutuelle Sociale Agricole, le PAC Euréka est un programme qui a pour objectif de lutter contre le vieillissement en permettant aux personnes âgées d'entretenir leur mémoire.

Par son fonctionnement, l'atelier mémoire s'apparente à l'atelier équilibre qui fonctionne dans la Commune depuis 3 ans déjà.

Cet atelier a été présenté aux personnes de plus de 60 ans, à l'initiative de Brigitte Chauvin, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, le 14 mars 1999. Une quarantaine de personnes assistait à cette première réunion au cours de laquelle l'ensemble du fonctionnement était expliqué, notamment grâce à la vidéo. Le programme repose sur la convivialité, le groupe ne pouvant excéder 10 à 15 personnes, au rythme d'une séance d'environ 2 heures par semaine.

Le prix de l'atelier est fixé à 320 F pour les quinze séances. Pour les personnes non imposables, le CCAS participe à hauteur de 70 F, permettant ainsi l'accès au plus grand nombre.

Bilan :

Une remise de diplôme aux différents participants a eu lieu le 8 février 1999 en présence du Maire de la Commune et de l'Adjointe aux affaires sociales.

Les séances ont eu lieu du 5 octobre 1998 au 1^{er} février 1999. Le succès a été tel que tous les participants ont pris la décision de se retrouver le premier lundi de chaque mois pour refaire en commun les différents exercices appris.

Un second atelier aura lieu dès la rentrée. Les inscriptions se font en mairie.

Renseignements au 03 84 26 01 49.

4 ATELIER ÉQUILIBRE

Incontournable désormais, cet atelier a eu lieu cette année sous la forme de deux sessions du 1^{er} septembre 1998 au 28 février 1999 et du 23 février 1999 au 18 mai 1999. Plusieurs projets pour la saison à venir :

- un atelier pour personnes dépendantes dès la rentrée (s'il y a suffisamment de participants) ;

- un «après-atelier», permettant aux participants de garder leurs acquis (différentes activités seront proposées à toutes les personnes ayant participé aux séances précédentes) ;

- poursuite de l'atelier traditionnel (les nouvelles inscriptions se feront début 2000).

5 JOURNÉE «EMPLOIS» - MODE D'EMPLOI : _____

La salle polyvalente de l'Arsot a accueilli le 14 octobre 1998 la première journée consacrée à l'emploi sur le territoire de la Commune.

Organisée à l'initiative du CCAS et grâce au partenariat de nombreuses structures publiques ou privées, celle-ci a été un véritable succès et a démontré la détresse des jeunes en matière de recherche d'emploi. L'association IDEE a dressé un bilan statistique de cette journée.

Nous vous en présentons les grandes lignes :

Le public : hormis 30 collégiens venus dans le cadre scolaire, il était composé d'hommes (pour les 2/3) habitant Offemont (77 %) et plus précisément le quartier de l'Arsot, âgés de 19 à 26 ans et à la recherche d'un emploi (57 %) ou lycéens (23 %).

Le comportement : seuls les collégiens se sont arrêtés à tous les ateliers. Les autres visiteurs, plus sélectifs, ont directement approché le stand qui correspondait le plus à leur besoin immédiat. La demande la plus grande portait sur une information concernant les formations. Un visiteur sur deux dit avoir trouvé une réponse à ses attentes.

Pour de nombreux jeunes, la demande d'un plus est importante, c'est-à-dire :

- plus souvent,
- plus d'ateliers,

- plus d'entreprises présentant plus de métiers différents.

Un bilan positif donc : une expérience à renouveler dans un cadre et un dispositif élargis.

Depuis le 1^{er} mars dernier, une antenne de la Mission Départementale Espace Jeunes est implantée à Offemont, 3 rue Renoir, dans les locaux du Point Accueil Solidarité du Conseil général.

Si vous êtes âgé(e) de 16 à 25 ans, vous pouvez être accueillis par Sophie Bataille et Denis Romain, conseillers emploi-formation-insertion, afin d'obtenir toute information relative à votre insertion socio-professionnelle :

- Orientation,
- Recherche de contrat de travail,
- Demande de formation,
- Informations sur le dispositif emploi-jeune,
- Rédaction de curriculum vitae, lettres de motivation...

Mais aussi

- Accès au logement autonome
- Santé...

Les mardis, mercredis et jeudis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Les vendredis de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

Téléphone : 03 84 90 13 22.

6 FORUM PARENTS

A l'initiative de l'association le Relais, le CCAS a mis en place dans les locaux de la mairie un forum parents. L'objectif de ces rencontres est d'aider les trop nombreux parents qui, à l'heure actuelle, se posent de nombreuses questions par rapport à leurs enfants et à eux-mêmes.

Ces séances sont gratuites et s'adressent à tous les parents qui souhaitent :

- être plus à l'écoute et mieux comprendre leurs enfants, leur entourage ;
- renforcer leurs capacités éducatives afin de mieux affronter les difficultés de la vie et les problèmes que leurs enfants peuvent rencontrer.

Une soirée d'information a eu lieu le 26 février en Mairie.

A l'issue de cette réunion, des séances «forum parents» ont été mises en place du mois de mars au mois de juin, la dernière ayant lieu le 2 juillet.

Une dizaine de personnes y participe et c'est pour elles l'occasion de pouvoir échanger et débattre autour de leurs problèmes.

Un deuxième forum sera mis en place à partir de septembre. Vous êtes intéressés ? Contactez Brigitte Chauvin en Mairie.

7 HOMMAGE A ALICE ABLITZER

A lice Ablitzer n'est plus. Elle a quitté ses proches le 13 février 1999 à l'âge de 102 ans.

La Commune d'Offemont, associée à celle de Thiamcourt où elle était née, avait fêté son centenaire en 1996. «Offemont Réalités» avait à l'époque relaté cet événement dans ses colonnes.

Nous tenons ici à rendre particulièrement hommage à celle qui fut la doyenne de notre ville où elle résidait depuis douze ans, chez sa fille, sa santé ne lui permettant plus de vivre seule.

Sous le visage de la femme tranquille se cachait une battante, qui contribua à l'essor de l'entreprise de peinture familiale par son dynamisme et son efficacité.

Son métier, sa famille, toute sa vie elle se consacra à ces deux rôles qui lui apportèrent énormément durant sa longue existence.



État-Civil



■ Naissances - Fin de l'année 1998

- 18 mai, Léa Kiledjian à Belfort
- 10 juin, Adel Sayed Belhanica à Belfort
- 19 juin, Sihem Boussaha à Belfort
- 23 juin, Bilal Kazoul à Belfort
- 20 juillet, Anthinécia Dagon à Belfort
- 29 juillet, Axel Heibling à Belfort
- 4 septembre, Syrine Breer à Belfort
- 25 septembre, Stéphen Lichter à Belfort
- 26 septembre, Jimmy Bartholomé à Belfort
- 28 septembre, Arnaud Quentin Cervesato à Belfort
- 30 septembre, Adeline Perrin à Belfort
- 3 octobre, Baptiste Kandel à Belfort
- 6 octobre, Rosa Lambing à Belfort
- 6 octobre, Coline Lorenzini à Belfort
- 6 octobre, Pierre Meyer à Belfort
- 7 octobre, Morgane Aubert à Belfort
- 10 octobre, Réda Kassas à Belfort

- 12 octobre, Lucie Ludwig à Belfort
- 21 octobre, Alice Djouadi à Belfort
- 14 novembre, Gaétan Haab à Belfort
- 18 novembre, Abdelhamid Kacimi à Belfort
- 22 novembre, Dominique Krauffmann à Belfort
- 22 novembre, Adem Malagouen à Belfort
- 28 novembre, Océane Schrobiltgen à Belfort
- 9 décembre, Romain Vitte à Belfort
- 19 décembre, Ferouz Boudjadja à Belfort
- 25 décembre, Arthur Knoepflin à Belfort
- 26 décembre, Shefika Eroglu à Belfort
- 28 décembre, Ginane Chaaban à Belfort
- 29 décembre, Gaël Zellaoui à Belfort.

■ Naissances - Année 1999

- 18 janvier, Seval Karabiyik à Belfort
- 18 janvier, David Boss à Belfort
- 22 janvier, Baptiste Mangel à Belfort
- 24 janvier, Selen Atasoy à Belfort
- 28 janvier, Fatih Karaca à Belfort
- 31 janvier, Axelle Lebrun à Belfort
- 4 février, Mickaël Breszynski à Belfort
- 8 février, Clémentine Claudepierre à Belfort
- 26 février, Léa Didier à Belfort
- 4 mars, Yacine Kaddouri à Belfort
- 20 mars, Lucas Pablo Veliz à Belfort
- 4 avril, Magalie Rouillon à Belfort
- 20 avril, Anis El Naggat à Belfort
- 2 mai, Betül-Sinem Tasci à Belfort
- 7 mai, Alexis Antoine à Belfort
- 19 mai, Inès Malagouen à Belfort.





Mariages - Fin de l'année 1998

- **20 juin.** Marius Louis Casoli et Jocelyne Gilberte Dolat
- **11 juillet.** David Didier Fouré et Gisèle Marie Marguerite Dufeu
- **11 juillet.** Daniel Alain Antoine Trullas et Sophie François
- **11 juillet.** Joseph Gilgenmann et Christine Aubert
- **25 juillet.** Frank Maurice Najas et Carine Terrecoux
- **25 juillet.** Michel René Prévot et Sylvie Cécile Gillicme Flusin
- **8 août.** Sylvain Maurice Pierre Paquelin et Marie-Christine Monique Lambert
- **14 août.** René Paul Gaston Vesin et Noëlle Janine Rose Ziegler
- **29 août.** François Jimenez et Isabelle Alda Nelson
- **29 août.** Michel Raymond Geyer et Annie Lucie Bernadette Clémence Dubouclely
- **29 août.** Benoît Pierre Marie Côme et Nadia Tritter
- **5 septembre.** Amirouche Benmahdi et Samira Boubazine
- **12 septembre.** Pascal Pierre Louis Lucien Moury et Marie-Christine Jeannine Petiot
- **3 octobre.** Ercan Kayir et Nuray Mercan
- **10 octobre.** Hokacha Malagouen et Nadia Boukentar
- **17 octobre.** André Joël Félix Bertin et Patricia Marcelle Danielle Simon
- **24 octobre.** Samir Tessa et Nouia Marouf.

Mariages - Année 1999

- **6 mars.** Khalid Kattab et Naïma Achir

- **3 avril.** David Nguyen Van Khang et Olivia Georgette Gisèle Pirencanovic
- **3 avril.** Abdela Kadri et Murielle Béatrice Lucette Rencauld.

Décès - Fin de l'année 1998

- **4 juin.** Jérôme Miche, âgé de 10 ans, à Belfort
- **9 juin.** Maurice Albert Robinet, âgé de 70 ans, à Belfort
- **18 juin.** Normino Magris, âgé de 71 ans, à Belfort
- **20 juin.** René Marius Scilley, âgé de 83 ans, à Brevilliers
- **28 juillet.** Daniel Jean-Paul Mourey, âgé de 51 ans, à Offemont
- **20 août.** Marie Germaine Thirion, âgée de 90 ans, à Offemont
- **23 août.** Catherine Satori veuve Drouard, âgée de 76 ans, à Belfort
- **1^{er} septembre.** Monique Marie Marthe Lucie Volant veuve Lienard, âgée de 77 ans, à Belfort
- **4 septembre.** Madeleine Emilie Louise Georges épouse Lentz, âgée de 61 ans, à Belfort
- **23 septembre.** Pierre Marcel Balland, âgé de 72 ans, à Offemont
- **23 septembre.** Jeanne Victorine Aubert épouse Herzog, âgée de 91 ans, à Belfort
- **12 octobre.** Denis Tosolini, âgé de 40 ans, à Brevilliers
- **13 octobre.** Salvatore Di Cristo, âgé de 75 ans, à Belfort.

Décès - Année 1999

- **19 janvier.** Marcel Georges Bruley, âgé de 58 ans, à Offemont
- **2 février.** Éssaïd Slimani, âgé de 52 ans, à Offemont
- **13 février.** Alice Berthe Julia Bourgeois veuve Ablitzer, âgée de 102 ans à Belfort
- **20 mars.** Francis Roger Jean Faucogney, âgé de 29 ans
- **29 mars.** René Paul Lienard, âgé de 79 ans, à Brevilliers
- **7 mai.** Hedwige Louise Muller veuve Rothfuss, âgée de 81 ans, à Brevilliers
- **23 mai.** Abel-Alim Karim Lahmadi, âgé de 26 ans, à Danjoutin
- **23 mai.** Raymond André Pignet, âgé de 53 ans, à Montreux-Vieux (Haut-Rhin).

LA POLICE DE PROXIMITÉ : UNE PRIORITÉ POUR LE COMMISSARIAT DE BELFORT

de Marie-Louise Fimeyer, Directeur départemental de la Sécurité publique du Territoire de Belfort

Je remercie Madame le Maire d'Offemont de me permettre d'entrer en relation avec les habitants de la ville en publiant cet article dans la revue municipale.

La Direction Départementale de la Sécurité Publique du Territoire de Belfort assure la sécurité des personnes et des biens et la préservation de l'ordre public sur la Ville de Belfort ainsi que sur les sept villes de la première couronne dont Offemont.

La délinquance et l'insécurité sont une réalité qu'il ne faut pas nier. Bien au contraire, il convient de conjuguer nos efforts pour réagir contre les fauteurs de troubles. C'est dans ce but qu'un Contrat Local de Sécurité a été signé en juillet 1998, entre l'Etat, les huit communes de la circonscription et quelques autres partenaires dont le rôle en matière de sécurité est essentiel : Conseil Général, HLM, CTRB, Justice, Education Nationale.

Quand bien même le service est implanté à Belfort, nous sommes soucieux de la sécurité de tous les habitants de la circonscription. Ce souci permanent nous a conduit à mettre en place une police de proximité efficace pour répondre au besoin de sécurité des habitants. Car, si la répression est toujours nécessaire, il s'agit aussi d'intervenir en amont par la mise en place d'un partenariat qui se traduit par une mise en commun des moyens et un échange permanent d'informations dans le but de tendre vers le bien-être et la sérénité des habitants. A cette fin, la Police Nationale, chargée au premier chef de la

sécurité, a déjà bénéficié d'un renfort en emplois jeunes : il s'agit de vingt-deux adjoints de sécurité, jeunes volontaires, dynamiques, ayant le sens du service public et conscients de l'enjeu. Encadrés par les Ilotiers, ils sont affectés sur la circonscription afin de conduire une vraie police de proximité ; cinq adjoints de sécurité supplémentaires rejoindront le service en 1999 ; le but est de permettre à chaque habitant de la circonscription de connaître le ou les policiers qui seront ses interlocuteurs privilégiés, auxquels il pourra demander conseil, à qui il pourra faire part des difficultés rencontrées.

Ainsi, pour la Ville d'Offemont, c'est le gardien Fabrice Didier, secondé par les adjoints de sécurité Laurent Fritsch, Mickaël Kauffmann et Rachid Ait Aider qui sont plus particulièrement chargés du contact avec les habitants. Les équipes ont vocation à changer car les adjoints de sécurité se présentent aux concours d'accès aux métiers de la Police et cinq d'entre eux ont déjà réussi.

La police de proximité suppose des relations de confiance réciproque avec un objectif commun : la sécurité de tous et partout. Les fonctionnaires de Police affectés sur la Commune d'Offemont peuvent aussi être joints par téléphone au 03 84 58 50 00 (poste 5355) ; un répondeur sera prochainement installé ; vous pourrez leur laisser un message, ils vous recontacteront.

Il est nécessaire en effet qu'un échange permanent s'instaure entre la Police, les institutionnels et la population afin d'iden-

tifier au plus vite les problèmes naissants et y apporter le remède utile. Coopérer avec la police dans l'intérêt et la sécurité de tous n'est pas de la délation, bien au contraire c'est une manifestation de civisme ; il est inconcevable qu'une faible minorité d'individus trouble la sérénité de la majorité par des comportements préjudiciables ; nul n'a à subir ni nuisances ni violences ni incivilités. La vie en société passe pour chacun par le respect d'autrui, obligation primordiale qu'il convient de rappeler à tous.

Quelles que puissent être les difficultés actuelles de notre société (chômage, crise économique...), aucune ne saurait justifier ces comportements asociaux qui

préjudicient à la qualité de la vie. Il est important de refuser certains comportements et notamment lorsqu'ils émanent de jeunes qui se sentiraient confortés dans leurs attitudes par le silence des adultes. Il est important que chaque adulte et les parents en particulier se comportent en modèle responsable à l'égard des jeunes. Il faut tordre le cou à cette "crainte des représailles" qui traduit en réalité et le plus souvent de l'indifférence à l'égard des autres.

Une sécurité efficace ne peut être que le résultat d'une coproduction. Les fonctionnaires du Commissariat de Belfort sont soucieux de votre sécurité et conscients de vos attentes dans ce domaine.

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENTS - TERRASSEMENTS



S.A. **SCHENINI**

76, rue Aristide Briand
OFFEMONT - 90300 VALDOIE
Tél. 03 84 26 03 88

Outils  WOLF

LES TRACTÉES DES PETITS ESPACES

Tondeuse EUROtondor tractée 46 cm

Chez votre
Conseiller Officiel :

Ets DI MARCO
TOUT POUR LE JARDIN
Vente et Réparation

12 bis, route de Montbéliard
90400 ANDELNANS
Tél. 03 84 22 30 51

COMMISSARIAT DE POLICE

1-3, rue du Manège
90016 BELFORT Cedex
Tél. 03 84 58 50 00

INFORMATION SÉCURITÉ

AVANT VOTRE DÉPART

METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE COTÉ !

Les vacances, voire simplement vos obligations professionnelles ou familiales, vous amènent à délaisser provisoirement votre domicile et c'est souvent avec une part d'appréhension que vous allez le faire.

Sachez toutefois que **vous êtes acteur de votre propre sécurité** et qu'en mettant en pratique les quelques conseils qui vont suivre, vous contribuerez efficacement à limiter les risques.

CERTAINES RECOMMANDATIONS RELEVENT DU SEUL BON SENS
MAIS L'EXPÉRIENCE MONTRE QU'ELLES GAGNENT À ÊTRE RAPPELÉES

1) Si vous partez en vacances :

Veillez à la fermeture de TOUTES les issues : portes et fenêtres ; n'oubliez ni cave, ni garage, dépendance ou portail. N'hésitez pas à barreauder une issue sensible : lucarne, vasistas ou soupirail surtout lorsqu'il est masqué par des haies, des escaliers ou autres, qui le mettent à l'abri des regards des voisins ou des passants.

Quant à l'*entrée principale*, n'hésitez pas à la renforcer (75 % des cambriolages ont lieu par la porte principale) : la seule vue de points de fermeture supplémentaires sur la face externe de votre porte dissuadera de nombreux malfaiteurs.

Si vous posez des verrous, évitez toute saillie du canon pouvant laisser prise à un outil.

Actionnez TOUTES les serrures A DOUBLE TOUR.

Ne facilitez pas le travail des malfaiteurs en laissant à leur portée des objets tels que outils, échelle, table ou chaise de jardin. REMISEZ-LES A L'INTÉRIEUR DE VOTRE MAISON.

Si vous laissez une voiture dans le garage, enlevez les clés et ne laissez jamais la carte grise dans la boîte à gants.

Ne conservez jamais à la maison des sommes d'argent, titres, chèquiers vierges... Confiez bijoux et objets de valeur à des gens de confiance ou déposez-les en coffre.

Prenez contact avec vos voisins pour signaler votre départ ; demandez leur de vider journallement votre boîte à lettres et d'ouvrir régulièrement vos volets. A leur départ, vous leur rendrez le même service.

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août, signalez votre départ au Commissariat ; les patrouilles effectueront des passages réguliers à votre domicile.

2) Si vous quittez votre domicile pour un court laps de temps :

- Ne laissez *jamais vos clés dans des endroits convenus* qui peuvent vous paraître sûrs mais qui sont bien connus des cambrioleurs : boîte aux lettres, pot de fleurs, sous une pierre, sous le paillason, sur les compteurs électriques...

- Fermez soigneusement vos portes et fenêtres : 80 % des cambriolages se font au hasard.

IMPORTANT :

Ne portez jamais vos nom et adresse sur votre trousseau de clés : en cas de perte, vous serez obligé de changer immédiatement toutes vos serrures.

Si votre véhicule stationne sur la voie publique, ne laissez aucun objet de valeur (même minime) apparent, fermez-le à clé et bloquez le volant.

En cas de présence suspecte, chiffrez le "17".

Patrimoine

OFFEMONT, ville Gallo-romaine

Les éditions Flohic viennent de publier un livre très documenté sur le patrimoine du Territoire de Belfort.

A cette occasion, Offemont Réalités revient sur le passé le plus lointain de notre Commune.

On trouve peu de traces de l'occupation romaine dans le Territoire de Belfort. Quelques communes seulement possèdent des vestiges datant de cette période. Offemont est vraisemblablement la Commune la plus riche répertoriée à ce jour dans le département.

Cependant, il faut préciser que des traces de présence humaine antérieures à l'occupation romaine existent sur le territoire de la Commune.

avec certitude de la phase finale du second âge du fer (tène III). D'autres projets trouvés à proximité du petit édifice gallo-romain sont attribuables à la même période. Il s'agit donc d'un édifice gaulois, vraisemblablement un lieu de culte, des traces d'un puits rituel ayant été découvertes lors des travaux de construction de l'école du Martinet.

Offemont, est, nous l'avons précisé plus haut, la commune la plus riche en vestiges archéologiques de l'époque gallo-romaine : une villa, un atelier de potier, un sanctuaire.

La villa est située derrière le quartier des Casernes, ce qui explique par ailleurs les noms donnés aux rues de cet endroit. Elle



L'archéologue belfortain Ferdinand Pajot a décrit en 1986 dans un bulletin de la société belfortaine d'émulation les vestiges de ce qu'il croyait être au départ une installation de la légion romaine. Il s'agit d'un quadrilatère de terre avec talus, fossé, porte, d'une superficie de 2500 m² environ. Des tessons de céramique trouvés dans le secteur de la porte sont datables

se trouve dans la forêt et s'étendait sur une superficie importante. Par villa, il ne faut pas entendre l'acception actuelle du terme. Une villa gallo-romaine était une ferme de grande importance comportant plusieurs édifices, qui correspondrait à un hameau actuellement. Cette villa pourrait être la première trace urbaine offemontoise.

La découverte de l'atelier de potier remonte à l'année 1907. Mais le doute subsistait quant à la réelle destination des talus observés. Il fallut attendre 1972 pour avoir confirmation des hypothèses initiales. Des fours furent mis à jour et la preuve que la céramique trouvée avait été fabriquée sur place était faite. L'atelier était en liaison étroite avec la villa dont nous venons de parler. Les débris de céramiques étaient nombreux, certains provenaient du site, d'autres de Luxeuil-les-Bains. L'atelier produisait des tuiles rondes et plates, mais également des coupes, des assiettes, des écuelles, des marmites et des cruches. Il était composé de plusieurs fours et employait une dizaine d'ouvriers. Sa production était écoulée dans la région. L'acheminement se faisait par voie routière, on a d'ailleurs retrouvé à proximité immédiate de la villa un chemin large de quel-

que quatre mètres soixante, délimité par des blocs de grès.

A Offemont existe également un sanctuaire situé à proximité du premier site que nous évoquons. Les fouilles entreprises en 1896 sur le site n'ont rien donné et ont été mal interprétées. La piste du camp militaire était poursuivie. Il fallut attendre 1964 pour que les recherches reprennent et aboutissent plus ou moins. La destination culturelle du lieu fut établie. Les fouilles ne produisirent que peu d'objets, d'un intérêt limité. En revanche la rareté du site entraîna sa réhabilitation. Il faut préciser également que le sanctuaire celte voisin (terre de terre) est quant à lui unique dans le Territoire de Belfort et qu'il n'en existe que trois autres en Franche-Comté. Son intérêt est donc important.

Souvenirs de ma petite enfance

Ce 11 Janvier 1941, j'ai 8 ans. J'attends avec impatience une petite sœur ou un petit frère. Soudain, Mlle Hograindeur Marie, sage-femme, arrive. Maman se pelotonne en tenant son ventre. Autour du gros poêle en fonte de la pièce commune, à l'angle de la pièce, le lit en ebène, cossu recouvert d'un édredon de coton à carreaux. Puis, M^{lle} Hograindeur me demande de sortir de la pièce, elle m'appellera quand le bébé sera là. Alors, sur le banc de pierre sous l'avant toit, j'installe mes poupées, mon petit piano, mon livre de Blanche-Neige pour "jouer avec le bébé". Quand on a 8 ans, l'imagination trotte. Tout à coup, M^{lle} Marie et ma grand-mère m'appellent "Viens vite, tu as une petite sœur". Je bondis et voulais l'embrasser de suite, étonnée de ne pas voir ses petits pieds enfermés dans le maillot. Sa tête auréolée d'un petit bonnet à dentelle, je le revois comme si ce fût aujourd'hui. M^{lle} Hograindeur accrochait sa blouse à un piton pour une semaine afin de donner les soins à la maman et au bébé, une blouse blanche bien repassée. Elle aimait le bon café, M^{lle} Hograindeur et ajoutait trois sucres, ce qui éveilla ma curiosité. Toujours un mot maternel de M^{lle} Marie "Au revoir les petites, à demain !". Comme j'aime regarder cette plaque émaillée apposée sur la maison Hograindeur, sage-femme de première classe. Une vraie sage, dynamique, encourageante, coiffée de son ebignon à l'arrière, du haut de votre Eden Mlle Marie, que pensez-vous de la périodure d'aujourd'hui ?

*Micheline Grovelly
Simon Kerssenien*

TRAVAUX

■ La MIEL : C'est parti



La première réunion de chantier s'est tenue fin avril en Mairie, en présence de Madame Bouvier, Messieurs Schirrer, Blanco, Magny représentant la SODEB et de toutes les entreprises participant au chantier.

Sous la conduite de Monsieur Magny, les entrepreneurs se sont ensuite rendus sur le site pour un premier état des lieux.



■ RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-MACÉ

Souvenez-vous, dans le numéro d'Offemont Réalités 1996, vous preniez connaissance des travaux prévus pour le groupe scolaire Jean-Macé. L'école ayant été inaugurée en mai 1977 dans le quartier de l'Arsoit, rue Jean-Macé, il était devenu indispensable de prévoir sa rénovation.

La programmation des travaux est étalée sur quatre années (de 1996 à 1999) compte tenu de leur importance et de leur coût élevé.

L'ensemble des travaux a fait l'objet d'études menées conjointement avec des architectes, des paysagistes et différents or-

ganismes (DDE, AUTB, Conseil général...). Des subventions ont été régulièrement sollicitées pour faire face aux coûts financiers de ceux-ci.

1999... l'heure du bilan a sonné :

- **1996** a vu se réaliser les travaux suivants : remplacement des faux-plafonds, installation de portes extérieures aluminium en maternelle, réfection complète de l'installation électrique, mise en place d'une alimentation gaz dans la chaufferie, rénovation de la toiture du préau de l'école élémentaire et ce pour un montant total de 509 218,43 F. Le montant des subventions réellement perçues en 1996 s'est élevé à 219 560 F à savoir :

- 138 060 F dans le cadre du plan quinquennal en faveur de la sécurité dans les établissements scolaires du premier degré,
- 81 500 F dus à deux dotations parlementaires.

- **En 1997**, ont été effectués les travaux suivants : contrôle technique de l'installation électrique, mise en place de portes coupe-feu dans la chaufferie et les réserves, aménagement de la première tranche d'éclairage extérieur, installation de pompes de relevage au niveau du vide sanitaire, démolition de bordures et murs dans la cour, remplacement des fenêtres sur la façade ouest, renforcement des protections aux fenêtres de la salle informatique et de la médiathèque. Le coût total des opérations réalisées en 1997 a été de 308 112,79 F.

La commune a obtenu 27 000 F de subventions dans le cadre du plan quinquennal en faveur de la sécurité.

- **Pour 1998**, ont été réalisés : la poursuite des installations et entretien électriques et de l'aménagement de l'éclairage extérieur, la mise aux normes des plafonds des réserves, la réfection de la peinture des halls, des couloirs, d'une classe et de la salle de jeux, la fabrication de mobilier scolaire par les ateliers municipaux, le remplacement de certaines vitres cassées et des portes de classe en maternelle, la

protection des pompes de relevage, la réparation du chauffage dans le vide sanitaire, la mise en place d'un chauffe-eau dans la salle des maîtres, la rénovation des sanitaires, la peinture extérieure du groupe scolaire et des logements de fonction, le clôturage entre les écoles élémentaire et maternelle. La commune a perçu sur le programme de ravalement des façades une subvention de 46 830 F dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE).

Notons que différents travaux ont été régulièrement effectués entre 1977 et 1996, notamment en 1995 avec l'installation d'une protection grillagée le long de la cour de l'école et de deux portails pour 71 779 F, la mise en place d'un éclairage de secours, d'une alarme incendie pour 36 606,92 F et la pose de menuiseries pour un montant de 153 047,37 F. La commune ayant perçu 43 530,96 F de subventions pour ces travaux.

Un bilan positif donc puisque la programmation trisannuelle 1996-97-98 a été réalisée pour une somme totale de 1 197 378,01 F TTC dont 293 390 F de subventions.

Le groupe scolaire Jean Macé a retrouvé son bel aspect et offre désormais aux élèves et aux enseignants des locaux agréables et conformes, le tout implanté dans un très beau parc.

Ne reste, en 1999, qu'à assurer la rénovation du chauffage de l'école.



■ GROS PLAN SUR LES ATELIERS MUNICIPAUX

Nous poursuivons dans cette édition de votre bulletin, la présentation de l'ensemble du personnel communal. Vous avez, les années précédentes, fait la connaissance de Germaine Egard et de Nathalie Haegelen.

Cette année, Offemont Réalités vous ouvre les portes des ateliers municipaux. Situés sur la ZAC du Ballon, dans un bâtiment récent, les services techniques sont la cheville ouvrière du dispositif municipal mis au service du public. Sous la houlette de Raymond Rossi, adjoint au Maire chargé des travaux et encadrée par Christian Blanco, faisant fonction de Technicien Ter-

ritorial, l'équipe communale est composée à l'heure actuelle de 7 membres actifs. En effet, deux membres des ateliers nous ont quittés dernièrement.

Daniel Rausher a fait valoir ses droits à la retraite au mois d'avril de cette année et Yves Rousselet est en disponibilité pour deux ans à compter du 1^{er} juin 1999. Nous n'oublions pas non plus André Verment retraité depuis 1998, auquel nous souhaitons une bonne santé. Saluons également deux nouveaux arrivants : Cyril Joly et Cyril Courtot (voir portrait).

Une équipe de 7 membres donc composée comme suit :

NOMS/PRÉNOMS	BATIMENTS ATELIER	ESPACES VERTS	VOIRIE	PERMIS
PECORARI Marc	Cloisons sèches, faïence, carrelage, sanitaire, peinture.	Fleurissement, entretien des aires de jeux...	Maçonnerie, enrobés, peinture routière, signalisation verticale...	V.L. / P.L. / T.C.
BRACONNIER Jean-Luc	Chauffage, sanitaire, faïence, peinture...	Tonte, fleurissement, taille, entretien des équipements sportifs...	Peinture routière...	V.L. / P.L.
PELLEGRINI Michel	Maçonnerie, serrurerie, entretien parc véhicules et machines espaces verts...	Plantation, arrosage, taille, fleurissement, tonte...	Maçonnerie, enrobés...	V.L. / P.L.
MOUHSSIM Saïd	Electricité, peinture...	Tonte, taille, élagage...	Propreté urbaine...	V.L. / P.L.
BOUDJADJA Ferhi	Peinture, faïence, soudure, serrurerie...		Maçonnerie, enrobés, peinture routière, signalisation verticale...	V.L.
JOLY Cyril	Peinture, menuiserie...	Élagage, taille, tonte, désherbage...	Propreté urbaine, enrobés, maçonnerie...	V.L.
COURTOT Cyril	Emploi jeune			

Comme on peut le constater, les missions confiées aux employés des services techniques sont nombreuses et variées. A cela s'ajoute, à la mauvaise saison, la charge supplémentaire du déneigement.

■ UN « EMPLOI-JEUNE » MÉDIATEUR ENVIRONNEMENT À LA COMMUNE D'OFFEMONT

Depuis octobre 1998, un nouvel élément a rejoint les rangs de l'équipe communale. Mais Cyril Courtot, puisqu'il s'agit de lui, n'est pas tout à fait un em-

ployé comme les autres. Son recrutement s'est fait dans le cadre du dispositif dit « emplois-jeunes » et sur la base d'une mission de médiateur environnement.

Son rôle est davantage celui d'un relais entre les services techniques communaux, les élus et la population ; ce qui n'empêche en aucun cas une intervention en parallèle au travail des agents.

Deux grands axes sous-tendent sa mission :

- communication, prévention, sauvegarde de l'environnement,
- valorisation des espaces verts.

Ce qui peut le conduire entre autres à :

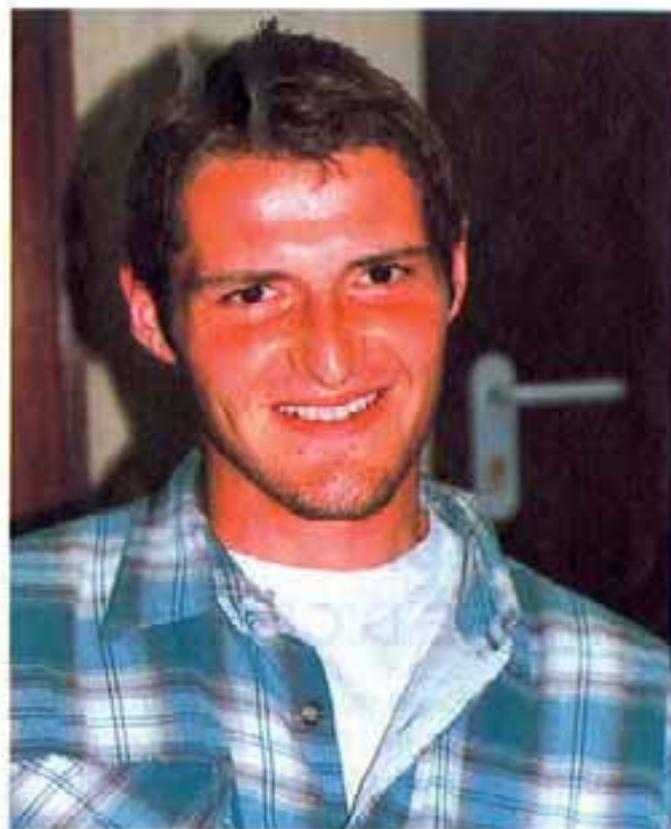
- entretenir les espaces naturels : pour entretenir, réhabiliter, valoriser le patrimoine écologique, l'agent d'entretien des espaces naturels doit débroussailler, collecter et stocker les déchets mais aussi aider au respect de la réglementation,
- fleurir le patrimoine bâti,
- aménager les haies et les fossés,

- animer des expositions sur l'environnement en direction des élèves des écoles d'Offemont,
- assurer une prévention de proximité,
- intervenir d'urgence en cas de pollution,
- sensibiliser le public à la collecte des déchets ménagers...



Les « deux Cyril » travaillent de concert.

■ PORTRAIT DU NOUVEAU VENU



Né le 15 août 1980, Cyril habite Offemont et est issu d'une ancienne famille de la commune.

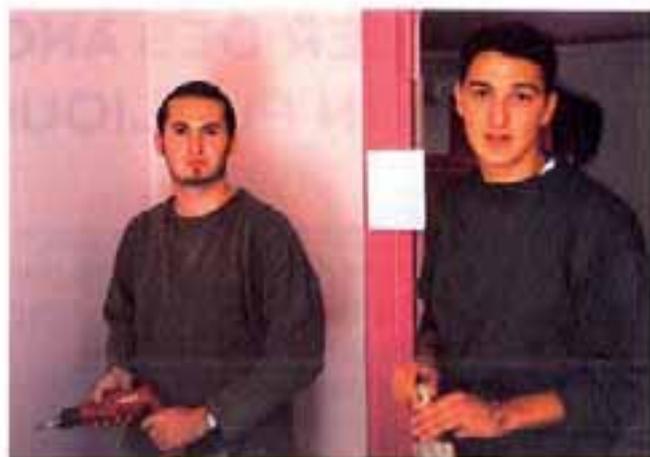
Diplômé d'un certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA), spécialité jardins et espaces verts, obtenu au lycée agricole de Valdoie, il était, de par sa formation, le candidat idéal à ce poste.

Cyril est en outre doté de réelles capacités de communication et sa gentillesse est appréciée de tous.

Ses passions : la musique, la mécanique et bien entendu... la nature !

■ EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque année, la Commune embauche une dizaine de jeunes qui, pendant 3 ou 4 semaines, vont exercer un emploi saisonnier qui leur permettra, pour certains, de financer leurs études.



Effort de fleurissement sur la ZAC du Ballon, devant les Ateliers municipaux.

■ DÉNEIGEMENT : QUELQUES PRÉCISIONS

En cas d'alerte météo, les employés des Ateliers municipaux de service sont contactés dès 4 heures du matin. Deux équipes circulent en permanence assurant le salage et le déneigement.

La priorité de l'entretien municipal est bien entendu le dégagement des voies, parkings et établissements publics (parmi ceux-ci les écoles). Parmi les voies, celles présentant de fortes pentes ou un parcours accidenté sont traitées prioritairement pour des raisons évidentes de sécurité ; de même que celles desservant les établissements publics.

Rappelons que le déneigement de la rue principale qui est une voie départementale n'incombe pas à la Commune.

En cas de conditions très dégradées et difficilement prévisibles, le déneigement est achevé en fin de matinée, dans tous les autres cas, l'ensemble de la Commune est praticable vers 10 heures.

Il est une nouvelle fois rappelé que le personnel communal ne peut prendre en charge les voies ou les cours privées ; chaque riverain est responsable de dégagement du trottoir situé devant son habitation.

■ QUARTIER DES ANCIENNES CASERNES : RÉUNION PUBLIQUE

Ainsi que nous nous y étions engagés, tous les projets d'aménagement des quartiers de la Commune se font en concertation avec leurs habitants.

Les résidents des Casernes ont été conviés à une réunion publique ayant pour objet l'aménagement de l'aire de jeux située au pied des immeubles, derrière le cimetière. Après présentation du projet par Jean-Paul Schirrer et Christian Blanco, le sentiment général a été que celui-ci n'était pas une priorité pour les habitants de ce quartier. Il importait davantage aux yeux des personnes présentes que les enfants puissent disposer d'un terrain de foot-baïll (ou de jeux de ballons de façon plus générale)



qui serait situé en limite de forêt ; le projet initial étant relégué en deuxième position. La Municipalité s'est donc engagée à réétudier le projet afin de répondre au mieux aux demandes de ses concitoyens.

■ RÉHABILITATION DU QUARTIER GANGHOFFER

Quartier créé entre 1970 et 1975 par l'Office HLM sur l'emplacement d'une ancienne ferme dont les propriétaires se nommaient Ganghoffer, l'exploitation agricole était déjà abandonnée bien avant la seconde guerre mondiale.

L'OPDHLM en charge des bâtiments et de la voirie demandait depuis des années que cette dernière soit entretenue par la Commune. Nous en étions d'accord à la condition que les réseaux (eaux potables, usées, pluviales) soient remis en état. La Commune n'avait pas les moyens de financer la totalité des voies, parkings, allées...

Un accord entre les différents partenaires ayant eu lieu (HLM - DAB - Mairie - Conseil général) dans le courant de l'année 1998, le projet a pu se concrétiser.

Les études et le suivi des travaux ont été confiés à la D.D.E. (subdivision de Giromagny).

Le projet a été présenté à l'ensemble de la population de la Commune en réunion publique et les suggestions apportées par les riverains ont été prises en compte. Après consultation, nous avons passé commande à la société Colas.

Le montant des travaux s'élève à 2 400 000 F TTC pour l'ensemble des opérations dont 900 000 F à la charge de la Commune, 900 000 F à la charge du Conseil général et 600 000 F à la charge de l'OPDHLM.

C'est-à-dire :

- terrassement,
- bordurage,
- pose de béton désactivé,
- enrobés (pose manuelle et mécanique).

Ce sont des travaux de grande ampleur, commencés début octobre 1998 et achevés au printemps 1999. Il faut remarquer que les conditions météorologiques n'ont pas été favorables à une réalisation dans de brefs délais. Le chantier terminé, la mise en place d'espaces verts ajoute à la qualité de l'ensemble.

La construction du PAS Nord est un

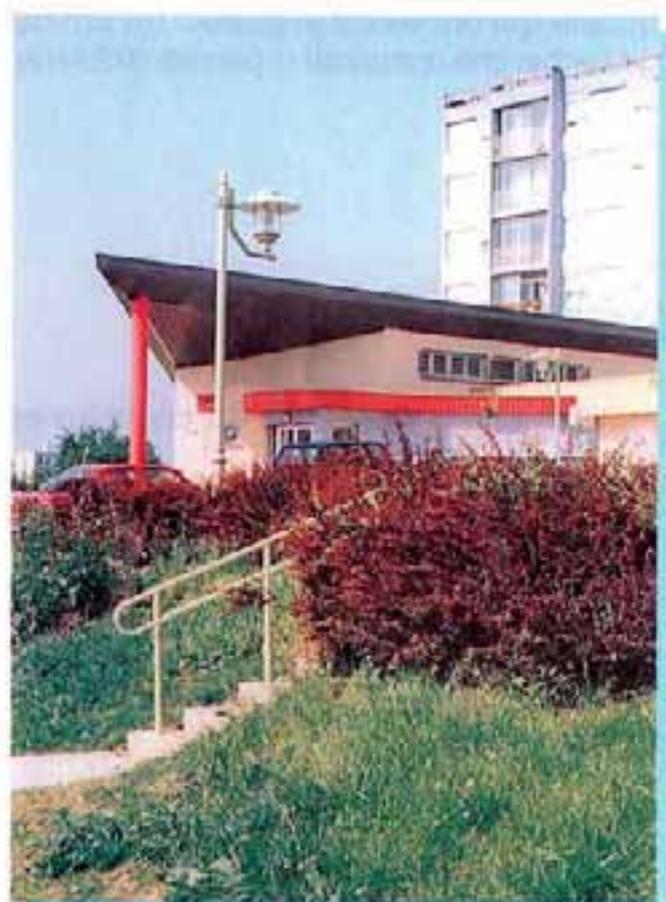
plus qui participe à la rénovation du quartier.

Il faut ajouter qu'un parking et des espaces verts seront installés place François de Leusse (derrière CITELE).

La réhabilitation de ce quartier témoigne de la volonté de faire de notre Commune un endroit plaisant pour tous.



L'entrée du quartier, fleurie, et le PAS Nord.



L'antenne HLM et la vue sur une des tours.



Les voiries dans la zone pavillonnaire.

Affaires scolaires

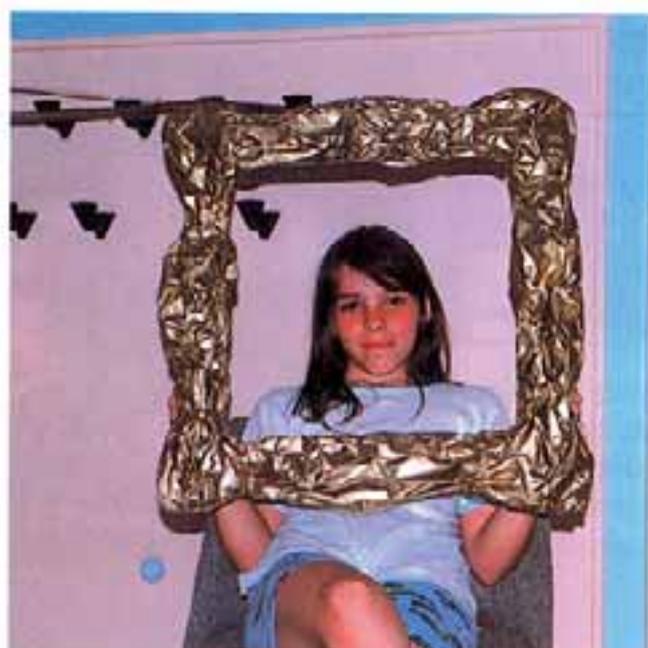
■ CLAS JEAN MACÉ

Jeudi 27 mai à 17 heures, les parents d'élèves de l'école, les membres de la Municipalité et les partenaires intervenant sur le quartier de l'Arsolet étaient conviés à une présentation des réalisations des élèves faites dans le cadre des ateliers de soutien au financement desquels participent la Commune, la C.A.F. et le F.A.S.

Organisés en partenariat avec ECOL, ces ateliers permettent à des enfants en difficulté passagère d'appréhender les activités scolaires sous un autre angle.

Une approche ludique et artistique très élaborée a permis à ces élèves de présenter au public présent :

- des petites saynètes
- des jeux interactifs
- des lectures



- des réalisations plastiques de très grande qualité qui ont séduit le public. Un travail de recherche qualitatif a permis d'obtenir ce résultat.

■ LE PRINTEMPS DES POÈTES

Le vendredi 2 avril 1999, à l'invitation de la médiathèque de Vétrigne, une cinquantaine d'élèves de l'école d'Offemont Centre a pu assister au spectacle intitulé «Au carrefour des trois nuages».

Les comédiens, Marly Barnabé et Marc Bernadinis, ont présenté et mis en scène les œuvres du poète E. Guillevic. L'assistance a été captivée par la façon de faire vivre ces poèmes (bruitages, gestes). Les voix, modulées très justement, nous ont fait ressentir tous les sentiments exprimés par le poète.

Le spectacle s'est déroulé en trois temps :

- interprétation des textes du poète lus et mis en musique,
- séquence découverte du poète lui-même à travers des photos (portait à travers le temps),
- séquence rythmique : à partir du vers, «je ne suis pas un bison mais je me sens ruminant», les enfants ont pu construire un poème.

Il a ensuite été proposé aux enfants de faire un poème sur le thème «le printemps» afin de participer à l'écriture d'une grande poésie exposée à la médiathèque de Vétrigne.

■ POÈME AVEC PRÉNOMS

d'après R. de Obaldia

*Marie élève des souris
Lola mange du chocolat
Laura aime beaucoup l'opéra
Mélanie mange un bonbon à l'anis
Maxime nous roule dans la farine
Elise mange des cerises
Aurore, elle les dévore
Lucas boit du coca
Nicolas attrape un koala
Paul est un vrai pot de colle
Colin aime beaucoup les câlins
Antoine lui préfère la macédoine
Maxime joue au chasseur de primes
Pendant que Thomas met son pyjama
L'autre Maxime fait de la gym
Laura a très peur des rats
Alexis compte jusqu'à six
David se tape sur le bide
En voyant que Reda joue aux dadas
Cédric est électrique car
Adil lui branche une pile
Jochen est très jeune
Kevin mange à la cantine
Pendant que Céline fait la cuisine*

*Et tout cela se passe dans la classe de
Monsieur Naas*

*Mademoiselle Piot trouve cela un peu
idiot.*

Classe de CE1, Travail collectif -
Ecole d'Offemont Centre

■ MÉDIATHÈQUE DE VÉTRIGNE

Animation

Dans le cadre de la manifestation nationale « Livres en fête », la médiathèque de Vétrigne a réalisé une exposition intitulée « la correspondance à travers les temps ».

Cette exposition qui eut lieu du 17 octobre au 10 novembre remporta un franc succès.

Lors d'une ouverture exceptionnelle le samedi 17 octobre, la conteuse, Madame Molière, captiva son auditoire avec la chèvre de Monsieur Seguin et autres contes.

Les enfants et quelques adultes se sont initiés à l'art de la calligraphie avec l'aide de Monsieur Claude Pritzky qui nous a fait une démonstration de son talent.

Nous remercions les intervenants et toutes les personnes qui nous ont prêté leur concours ainsi que les enfants des classes de CE1 et CE2 de l'école du Centre pour leurs courriers adressés aux sorcières, à leurs mamies ou encore au Président de la République.

Horaires d'ouverture de la médiathèque (rappel)

- le mardi de 17 h à 19 h,
- le mercredi de 14 h à 17 h,
- pendant les vacances, la médiathèque sera fermée du 3 au 23 août inclus.

■ ALPHABÉTISATION INFORMATIONS

Nous vous informons que les cours de langue française reprendront en septembre. Ces cours sont ouverts à tous. Nous vous rappelons les horaires :

- lundi de 14 h à 16 h,
- mardi de 14 h à 16 h,
- mercredi de 14 h à 16 h.

Si vous désirez y prendre part, contactez la Mairie d'Offemont au 03 84 26 01 49.

PARLEMENT DES ENFANTS



Marque Le Moine et Associés

Dans le cadre de l'opération «Le Parlement des enfants», sous le parrainage conjoint de l'Education Nationale et de l'Assemblée Nationale, Angélique Perrin, scolarisée à l'école d'Offemont Martinet a été élue député junior du Territoire de Belfort.

Cette session extraordinaire s'est déroulée samedi 5 juin 1999. Toute sa classe a profité de l'événement pour visiter la capitale grâce notamment à l'action de la Commune qui a sollicité une subvention de l'Etat afin de permettre aux élèves d'effectuer leur voyage.

*Une pensée de notre député
junior Angélique Perrin
de l'Assemblée Nationale*

Angélique



Angélique, député junior du Territoire de Belfort et sa collègue de Haute-Saône devant l'Assemblée Nationale.

■ CLUB DE PÉTANQUE OFFEMONTOIS

Fondé le 18 septembre 1989, le club fête cette année ses 10 ans, même s'il n'a été officiellement affilié à Jeunesse et Sports qu'en avril 1997.

Son effectif avoisine régulièrement la soixantaine de membres, 58 en 1999, plus de soixante en 1997.

Il peut s'enorgueillir d'être, sur le plan départemental, l'un des tous meilleurs clubs avec l'ASMB.

Les résultats de cette saison parlent d'eux-mêmes.

Pour les seniors :

- une équipe «doublette» s'est qualifiée pour les championnats de France de Pétanque Doublettes et Tête à Tête qui se dérouleront à Belfort les 16, 17 et 18 juillet prochain au stade Serzian ;

- en «tête à tête» Monsieur Hamadi, vice-champion départemental, s'est qualifié pour la même compétition ;

- en «triplette provençale», l'équipe Hamadi - Catherine - Robez est championne du Département ;

- une équipe doublette et une équipe triplette sont arrivées secondes de la compétition départementale ;

- Johanna Boydens est vice-championne du Territoire de Belfort en «doublette» (avec Monsieur Hamadi) et l'équipe Hamadi - Viera - Midey a obtenu le même palmarès en «triplette».

Pour les juniors :

Il faut ici rendre hommage à Johanna Boydens, championne départementale en «tête à tête» et en doublette, et également vice-championne en «triplette».

Pour les minimes :

Laura Midey obtient un superbe palmarès pour cette saison 1999 :

- championne départementale en «triplette», qualifiée pour le championnat de France à Perpignan ;

- championne du Territoire en «tête à tête» et vice championne en «doublette».

Un palmarès très encourageant pour l'avenir, d'autant que les succès de Club entraînent de nouvelles adhésions.



M. Hamadi, une valeur sûre du club.



Une des équipes lauréate lors du championnat régional.

■ TIR À L'ARC

La société de tir de «la Miotte», dont le stand est situé à Offemont, a connu en 1998 une activité particulièrement riche.

Forte de 170 sociétaires, parmi lesquels de nombreux Offemontois, elle a participé aux championnats régionaux et aux championnats de France avec des succès marquants, notamment aux armes anciennes, enlevant ainsi le titre de vice-champion de France individuel et une place en équipe nationale avec Gérard Reinbold et l'Offemontois Florian Demare. C'est dans cette discipline qu'ont eu lieu à Offemont les championnats de ligue.

Outre les critères en salle, le stand a été, en septembre 98, le point-halte de la marche du Canton pendant laquelle les personnes intéressées purent s'initier au tir à 10 mètres avec des armes sophistiquées de Match.

Le point fort de la saison fut le «tir du Roy» organisé par l'association des officiers de réserve et «la Miotte». Les présidents respectifs ont accueilli à cette occasion Madame Bouvier, Maire d'Offemont, Monsieur Wolff : Maire-adjoint à Belfort, Monsieur Kéhalia : Directeur départemental

de Jeunesse et Sports ainsi qu'une délégation d'officiers supérieurs.

150 personnes ont participé à cette journée marquée par la présence de Suisses, de Belges et de Luxembourgeois. Le 5 juin 1999 a eu lieu la nouvelle édition de ce Tir.

Ce mois de juin aura vu également l'achèvement du stand co-régional à 50 mètres.

Pour l'avenir, les clubs envisagent :

- la réhabilitation des bâtiments opérationnels 10 m, 25 m, et 50 m grâce à l'aide des autorités concernées et de l'Etat ;
- la réalisation pour la fin de l'année du stand à longue distance (200 m) très demandé dans la région.

■ 10^{ème} TRANSTERRITOIRE VTT

Pour sa dixième édition, la Transterritoire à VTT aura lieu dimanche 19 septembre 1999.

Cette manifestation, qui n'est pas une compétition, a pour objectif de faire découvrir le Territoire de Belfort par les chemins de traverse.

De nombreuses communes seront traversées par cette randonnée, qui connaît un succès croissant chaque année. Offemont sera de celles-ci. Vous ne serez donc pas surpris de croiser près de chez vous organisateurs et participants.

■ MARCHÉ DU CANTON

La «marche du Canton» aura lieu cette année, le dimanche 26 septembre. Comme pour chacune de ses éditions, elle permettra aux participants de découvrir les quatre communes qui composent le Canton d'Offemont à travers leur patrimoine naturel.

Plus de renseignements pratiques vous seront communiqués dans le 4 pages du mois de septembre. Nous espérons qu'une nouvelle fois vous serez nombreux à y participer.



Agrément préfectoral
N° 1021 du 03.04.92

EST RECYCLAGE

59, rue des Commandos d'Afrique
90300 OFFEMONT

☎ 03 84 26 82 43

Fax 03 84 26 84 46

**DESTRUCTION DE TOUS DÉCHETS
DE L'INDUSTRIE AU PARTICULIER, SAUF
LIQUIDE ET PRODUITS TOXIQUES.**

RECYCLAGE DU CARTON

**PRISE EN DÉCHARGE DE TOUS
REMBLAIS ET MATÉRIAUX INERTES**

**FABRICATION ET VENTE DE BÛCHES, BÛCHETTES
ET LITIÈRE POUR CHAT EN BOIS COMPRESSÉ**

LOCATION DE BENNES ET D'ENGINS

**TRAVAUX BÂTIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

TRANSPORT

Ouvert du lundi au vendredi

de 7 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

